



VERBATIM- AGORA DE L'EAU

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous. Je suis Agnese BERTELLO, la présidente de l'équipe du débat Eau potable en Île-de-France. C'est un grand plaisir et un honneur pour moi aujourd'hui de vous accueillir ici et d'ouvrir cette agora de l'eau qui est le dernier grand événement public du débat public Eau potable en Île-de-France. Je tiens à vous adresser mes remerciements pour avoir choisi d'être ici avec nous aujourd'hui, cet après-midi d'été, l'avant-veille du 14 juillet. Un grand merci, vraiment. Ce sera un après-midi d'échanges, de travail et de partage qui concerne une question qui nous touche tous directement et qui nous tient à cœur, donc la gouvernance de l'eau potable en Île-de-France. Je vais passer tout de suite la parole à ma collègue Ophélie BRETAUDEAU pour vous introduire le déroulé de la journée et les différentes façons pour travailler ensemble au cours de cet après-midi et je vous souhaite un très bon débat. Merci.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci Agnese. Bonjour à toutes et à tous. Je remarque que les dernières et dernières s'installent. Merci d'avoir accepté de participer à cet après-midi ensemble. Je me présente, Ophélie BRETAUDEAU. Je serai accompagnée aujourd'hui par ma collègue Judith FERRANDO qui est en train de chercher, je pense, l'outil pour passer le diaporama, mais nous ne sommes pas seules. Nous sommes aussi accompagnées par une équipe de facilitateurs qui seront aussi à la table qui vous a été assignée et qui seront aussi présents à vos côtés durant tout cet aprèsmidi.

Avant de rentrer dans le détail de ce qui va se passer cet après-midi, on a l'habitude de commencer par un temps de prise de connaissance. C'est difficile de faire connaissance à près de 70 comme vous l'êtes aujourd'hui, donc on voulait vous poser quelques questions pour y répondre à main levée. Je sais que quelques-uns connaissent déjà le principe, comme Léonie qui est devant moi et qui avait déjà participé. C'est aussi pour vous montrer la diversité des participants qui sont présents aujourd'hui. Parmi vous, qui est membre de la CNDP, la Commission Nationale du Débat Public ? Levez la main. On a principalement une équipe de facilitateurs, a minima un par table. Pour les autres personnes, ce sont d'autres profils. Qui est l'équipe d'animation, hors CNDP? Levez la main. Ambassadeurs du débat, aussi. Qui parmi vous est représentant d'une institution publique ou d'une autorité organisatrice de l'eau ? Levez la main. Très bien. Vous remarquez qu'il y a eu aussi un souhait de mélanger les tables. Une table vous a été assignée en rentrant dans la salle pour qu'il y ait différents casquettes et profils qui soient représentés. Qui parmi vous est un chercheur ou une personnalité qualifiée ? Levez la main bien haut, monsieur. Comme ça, je vois. Ils ne sont pas à la même table, comme vous pouvez le remarquer. Qui est représentante ou représentant d'une association ? Levez la main. Merci. Tout le monde l'est, mais qui a participé aux modalités proposées dans le débat qui a été lancé depuis le 20 avril ? Levez la main. On va voir si c'est un premier temps de débat pour vous ou pas du tout. Deux tiers de la salle. On a aussi quelques personnes qui abordent peut-être le sujet pour la première fois. Bienvenue et merci de nous avoir rejoints.

Qui est grand public, habitants ou autres et des personnes que je n'aurais pas appelées dans la salle? Tout le monde est, bien sûr, citoyen ou habitant, mais hors associations et institutions publiques? Qui sont les étudiants qui ont participé à l'atelier de la relève? Super, ils sont cinq aujourd'hui, sur les 62 qui ont travaillé fin juin. Merci beaucoup. Qui n'ai-je pas appelé? C'est important. Qui ne se retrouve dans aucune des catégories? J'ai appelé tout le monde? Bon. On n'a pas fait d'erreur sur ça. C'est super. Je vais donc passer la parole encore une fois à Agnese. On reviendra ensemble sur le déroulé de l'après-midi. En tout cas, vous pourrez noter que, dans la composition des tables, il y a eu un souhait d'avoir une diversité de profils et de représentants. Des tables sont un peu vides pour l'instant, mais d'autres personnes vont sûrement nous rejoindre en début d'après-midi. Pourquoi l'agora de l'eau? Agnese, je me retourne vers vous. Quel est l'objectif de cette journée?

débat public organisé par





Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci. Je voulais juste partager quelques mots pour introduire ce débat et pour présenter l'événement d'aujourd'hui. Comme la plupart d'entre vous le savent, ce débat public est organisé par la Commission nationale du débat public, une autorité administrative indépendante qui a été saisi par le SEDIF et RTE au sujet d'un projet d'installation d'un nouveau système de traitement de l'eau potable en Île-de-France dans les trois principales usines du SEDIF. L'objectif affiché par le SEDIF est de retenir les polluants émergents, de supprimer le chlore et le calcaire. Une fois saisie, la CNDP a décidé, en septembre, d'organiser un débat public et a confié cette tâche à la commission particulière que je préside désormais.

Notre travail a commencé par une phase d'analyse et d'étude qui a duré quelques mois, au cours de laquelle nous avons tenu une soixantaine d'entretiens avec les parties prenantes. Cette phase nous a permis de commencer à percevoir l'ampleur des impacts et des enjeux qui sont liés à ce projet, mais aussi les différentes échelles auxquelles ces impacts et ces enjeux pouvaient se situer. Il s'agit d'enjeux sanitaires, environnementaux, économiques, sociaux, systémiques et il y a une échelle locale qui concerne les communes où sont implantées les usines, mais il y a l'échelle des 133 communes du SEDIF. Il y a l'échelle régionale Île-de-France et au-delà, il y a l'échelle du bassin hydrographique Seine-Normandie. Les impacts et les enjeux liés au projet se situent à des degrés divers, à toutes ces échelles et tout cela dans un contexte de fragilisation de la ressource liée au changement climatique. Le titre de ce débat, « L'eau potable en Île-de-France », a pu être critiqué, vu comme trop ambitieux au regard des moyens et des délais dont la commission disposait, mais c'est un choix, un choix conscient de l'équipe pour un débat qui fait ressortir la complexité du cadre global et qui s'est avéré être un grand défi pour la commission. Nous l'avons abordé, en offrant pendant les trois mois du débat du 20 avril à aujourd'hui et dans quelques jours, différents moyens et opportunités de discussion et de dialogue entre les citoyens, les parties prenantes, les experts et le SEDIF afin de creuser tous ces éléments et ces aspects. Vous le voyez, nous avons organisé 43 rencontres en 84 jours de débats.

Il y a eu:

- Des débats mobiles,
- Des ateliers avec les experts,
- Des ateliers citoyens,
- Des réunions publiques.

On a vraiment essayé de déployer tous les moyens qui étaient disponibles pour arriver à donner la possibilité aux citoyens de s'exprimer et pour effectivement creuser les différents thèmes qui étaient de plus en plus nécessaires de toucher. Progressivement, au fil des réunions, la pertinence de certains enjeux liés au projet est devenue plus évidente grâce à la contribution des participants. C'est évidemment à cela que sert le débat public, en particulier les questions systémiques, c'est-à-dire celles qui touchent l'ensemble du système de gestion de l'eau potable dans la région, ont été fortement soulevées par certains acteurs. Je veux parler des thèmes tels que :

- La solidarité entre ces acteurs, entre ceux qui sont en amont et ceux qui sont en aval,
- Le partage d'une approche stratégique,
- La cohérence et l'harmonisation entre les interventions préventives et curatives,
- Les impacts très concrets et techniques, par exemple, l'interconnexion de secours.

Il nous a semblé, à nous, la commission, l'équipe du débat, que tous ces éléments systémiques et le contexte du changement climatique nous obligeaient à prendre un peu de recul, à prendre de la hauteur pour en discuter. C'est ainsi que nous avons organisé l'Atelier de la relève d'abord, puis l'Agora de l'eau, de façon quelque peu non conventionnelle, on peut dire, pour nous tous, d'essayer de faire ce pas de côté qui nous semble nécessaire. Un Atelier de la relève qui a vu participer 62 étudiants, la production d'un document, le « Manifeste du futur », où les étudiants s'adressent au SEDIF, mais aussi aux autres autorités organisatrices et à l'État, décideurs et acteurs clés, qui met au centre de la réflexion la gouvernance de l'eau. Une agora de l'eau qui repart de ce manifeste propose aussi une opportunité de confrontation entre générations différentes et qui se veut une opportunité de s'interroger sur de prochaines étapes possibles en portant certaines questions, comme par exemple, de nouvelles

débat public organisé par





formes de coopération sont-elles nécessaires de manière transparente à l'attention du public ? Voilà un petit peu les différents enjeux de la journée de cet après-midi.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci. Vous aurez l'occasion juste après de poser des questions s'il y a des points qui sont encore flous de votre côté, peut-être pour l'aspect plus concret du déroulé de l'après-midi. L'agora de l'eau a été pensée comme un moment de dialogue entre vous, vous qui avez participé à différents temps du débat ou non, mais vous aussi qui représentez différentes casquettes autour du dialogue. Comme vous l'avez vu, la composition des tables a été imaginée comme telle. Et pourtant, on tenait à le rappeler, il y a aussi des principes d'échanges qui sont essentiels pour la bonne tenue de cet après-midi. Tout d'abord, l'équité dans la prise de parole. Les facilitateurs qui sont à vos côtés sont aussi là pour faciliter la prise de parole par tous et la bienveillance dans les échanges, mais aussi, et c'est leur rôle durant cet après-midi, de recueillir des propos qui sont argumentés pour avoir un compte-rendu le plus fidèle des échanges par une prise de notes des facilitateurs, mais aussi les temps que l'on aura en collectif. On verra, en tout cas, et nous veillerons collectivement à ce que l'ensemble de ce qui émergera aujourd'hui soit bien restitué dans le compte-rendu. Nous avons aussi pour nous accompagner cet après-midi, Lucas, qui est au fond à ma droite qui est facilitateur graphique et qui aura pour objectif de remobiliser tous les arguments et toutes les positions qui émergeront en cet après-midi. N'hésitez pas à échanger avec lui, à l'interpeller s'il y a des points de vue qui ne sont pas exprimés. Ce sera aussi une manière de transmettre des messages différemment que par l'expression orale. Merci à toi, Lucas, d'être avec nous.

Ce moment de dialogue entre vous va se dessiner de la manière suivante, donc en trois temps clés. Le premier temps où l'on va inviter quatre des étudiants qui sont présents à partager le résultat de leur expérience de l'Atelier de la relève, mais aussi porter le contenu du travail des 62 étudiants qui se sont rassemblés pendant une journée et demie pour confectionner le Manifeste qui vous a été distribué à l'entrée, qui est sur votre table. Merci encore à eux d'être présents aujourd'hui pour transmettre la parole des 62 participants. Dans un deuxième temps, on proposera aux autorités organisatrices de venir présenter leur point de vue, l'argument qu'ils ont porté dans les cahiers d'acteurs qui ont été soumis pour que vous puissiez aussi, à votre tour, avoir un temps de questions et d'échanges. Je reviendrai dessus dans un instant parce que ce sera aussi une règle de l'après-midi à travers laquelle Judith et moi allons être très attentionnées. L'objectif, dans une intention d'équité, est aussi de réguler la parole et de faire attention à ce que l'ensemble des participants ici puissent s'exprimer à travers les sous-groupes de travail qui sont composés par le biais des tables. Donc, ce temps d'échange avec les autorités organisatrices et enfin, une table ronde pour faire un pas de côté, pour parler des nouvelles coopérations comme le présentait Agnese, mais aussi un temps d'échange qui est toujours organisé dans cette dynamique d'interaction avec la salle pour que vous puissiez y réagir.

Pour revenir sur les règles du jeu et pour entrer dans le vif du sujet, on aura un principe de questions-réponses qui sera un peu le fil rouge de tout l'après-midi. Et pourtant, vous êtes douze tables, onze tables avec des facilitateurs et il est difficile, à chaque présentation, de donner la parole à tout le monde. Vous imaginez bien que le temps n'est pas extensible et on a quand même un après-midi qui est dense et riche en prévision. On va donc instaurer un système de tirage au sort systématique pour que deux tables puissent poser des questions à chaque temps d'échange avec le groupe. Ça paraît peut-être un peu flou. On rentrera dans le concret cet après-midi, mais est-ce que vous avez des questions sur le fond, la forme, sur le déroulé de l'après-midi ou même sur le débat public ? Agnese et moi-même restons à votre disposition. N'hésitez pas à lever la main. C'est complètement ouvert, ou alors tout est clair sur comment cela va se passer. Très bien. Peut-être que c'est le début d'après-midi et la digestion qui fait que les tables sont assez calmes. Je suis sûr que ça va changer dans quelques heures, quand vous aurez un avis à partager. Dans tous les cas, on reste à votre disposition au moment des pauses pour répondre à vos questions.

Alors, commençons. C'est le moment. Je vais demander aux quatre étudiants de se lever et de bien vouloir me rejoindre juste à ma droite. Je laisserai le micro à ma collègue Judith pour la suite. Merci à Haroune, Bilal, Léonie, Hamza, ainsi que Nathalie qui est présente. Vous pouvez vous installer ici.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci, Ophélie. Bonjour, Nathalie. Bonjour. Cela a été dit tout à l'heure. Effectivement, il y a eu beaucoup de modalités de débat et parmi les modalités de la fin de cette période de débat, il y en a une qui a eu lieu très

débat public organisé par





récemment, puisqu'elle a eu lieu le 24 juin et le 28 juin à Paris, qui est cet Atelier de la relève. Tout ce que l'on sait pour l'instant, c'est qu'il a réuni 62 étudiants, mais nous n'en savons guère plus, et qu'il a débouché sur un manifeste. Nathalie, tu es membre de l'équipe des débats. Dis-en nous un peu plus sur quels étaient les objectifs de cet atelier et comment il s'est déroulé, avant que nous entendions nos quatre porte-paroles nous raconter ce qu'il y a dans ce manifeste que vous avez aussi sur vos tables, dans une version mise en forme et écrite par les étudiants.

Mme Nathalie DURAND

Bonjour. Effectivement, l'atelier de la relève a eu lieu le 24 juin et a réuni 62 étudiants. L'objectif était de parler de la gestion de l'eau de l'Île-de-France, mais dans une temporalité un peu lointaine puisque c'était en 2040, sous justement cet aspect du changement climatique. Ces étudiants ont eu très peu de temps et ils ont vraiment fait un excellent travail qu'ils vont vous présenter tout à l'heure. C'était donc sur une journée. Il y avait une première partie qui parlait finalement plus d'appropriation de la connaissance et après, des travaux en sous-groupes dans lesquels ils ont produit et ils vont vous partager toutes ces connaissances. Ils sont quatre. Je les laisse tout simplement se présenter.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup. Il est vrai que c'était un défi de se dire que c'est une parole non experte qui est allée chercher, mais de celles et ceux qui sont déjà utilisateurs de l'eau potable, mais qui, demain, seront encore plus qu'aujourd'hui les décideurs, les acteurs clés dans leur métier sur ces questions-là. Toujours des consommateurs d'eau du robinet, nous l'espérons. Vous allez nous raconter les points clés de ce travail. Je crois que c'est toi, Haroune, qui ouvre le bal et qui va nous parler de ton expérience et des premières réflexions que vous avez eues.

M. Haroune T., étudiant/citoyen

Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Haroune. Je suis étudiant à la Sorbonne. C'est un plaisir et un honneur d'être devant vous et de pouvoir partager le produit de notre atelier de la relève qui a eu lieu en deux temps, c'està-dire une journée entière le samedi 24 juin et une deuxième partie le mercredi d'après. C'est une partie qui a été faite en vidéoconférence avec notre équipe de facilitateurs qui nous a beaucoup aidés, parce qu'ils ont fait le manifeste. Le débat que l'on a eu était un plaisir et une opportunité de partager des opinions différentes et de se tenir devant vous est déjà une opportunité rare que peu de gens ont. Pour moi, ça a été important de participer à ce débat, parce qu'aujourd'hui, on se pose beaucoup de questions quant à l'utilisation de l'eau, la manière dont elle va être mise en place, le fait que les effets du réchauffement climatique sont déjà devant nous. Cela va être des différences énormes dans la vie de tous les jours pour les gens. Je sais par exemple que l'on parlait d'une augmentation de 40 euros avec le projet, si je ne dis pas de bêtises. C'est 40 euros dans la facture d'eau de certains Français. Je vais laisser mes camarades en parler un peu après, mais je pense que c'est important de parler d'un nombre précis pour voir comment toute cette eau et toutes ces énergies vont avoir lieu. Il faut bien prendre en compte aussi que ce projet, c'est beaucoup de choses dans la vie des gens, cela veut dire que ça va être la mise en place d'une consommation plus raisonnée et faire en sorte qu'avec l'augmentation des ressources demandées pour ce projet de filtration, car si je ne dis pas de bêtises, c'est un projet de filtration d'eau. Il va falloir que l'on garde une certaine mainmise sur l'eau, que tous les citoyens puissent en dire quelque chose dessus, étant donné que c'est un trésor plus qu'autre chose. Au final, c'est pour présenter notre opinion que je suis venu. Je vais donc passer la parole à mon camarade ici présent.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup d'avoir ouvert le bal. Ce n'est jamais très simple, donc merci beaucoup à toi, Haroune. On continue avec toi, Bilal.

M. Bilal MADI, étudiant/citoyen

Bonjour à tous. Je m'appelle Bilal. Je suis étudiant en Master 2 en ressources humaines et droit du travail dans une école de la Chambre de commerce de Paris. Me concernant, ma partie va porter sur les promesses, les questionnements et les recommandations que l'on aimerait soumettre aux acteurs du SEDIF. La première chose que l'on s'est dite est que le projet industriel de filtration nous semblait porteur de promesses. Donc, quelle

débat public organisé par







promesse ? Celle d'une eau plus saine et moins calcaire. À cet égard, la question que l'on aimerait vous pose, au SEDIF, est comment s'assurer que les rejets de concentrat sont réellement sans danger pour l'environnement et la santé, notamment aux abords des usines concernées ? À cet effet, on a mis en exergue trois catégories de facteurs que je vais vous présenter. Les premiers sont :

- Les facteurs climatiques qui sont changeants et qui peuvent venir impacter le bon fonctionnement, notamment suite aux crues, aux étiages très bas et aux coupures d'électricité,
- Les facteurs techniques, nécessaires à la fabrication du système de filtration et son entretien,
- Les facteurs économiques et sociaux, comme l'a soulevé Haroune juste avant, au niveau de l'augmentation de la facture d'eau et son impact sur le pouvoir d'achat.

Une autre question que l'on aimerait soumettre au SEDIF et avoir votre avis à ce sujet, est « Pourrons-nous disposer de cette eau de meilleure qualité si les canalisations de nos copropriétés ne sont pas rénovées ? » Quelle est la pertinence du projet si en amont, il y a un travail avec un système de membranes de meilleure technologie, mais qu'en aval, il n'y a pas de rénovation sur le système d'eau ?

La deuxième partie va partir sur les recommandations que l'on aimerait vous soumettre. Pour ça, on a souligné quatre leviers que l'on aimerait vous proposer :

- La communication et la sensibilisation. À cet effet, on aimerait que le SEDIF puisse renforcer ses prérogatives de sensibilisation, notamment au travers de l'accompagnement au changement des comportements vers la consommation d'eau au robinet, donc communiquer au travers de l'adoucissement de l'eau au travers de ce système de filtration et réduire l'usage de l'eau en bouteille par les utilisateurs. Aussi, anticiper les effets rebond en termes de consommation d'eau par les habitants une fois l'eau adoucie, et voir quels vont être les impacts sur leur utilisation quotidienne, notamment au niveau des produits détergents et leur réduction,
- Affirmer une ambition environnementale plus forte. Si le projet voit le jour, on s'est dit qu'il faudrait notamment continuer à investir dans la recherche et le développement pour pouvoir réduire au maximum le pourcentage de micropolluants rejetés et également, faire en sorte que ce procédé de filtration membranaire soit le plus vertueux possible d'un point de vue écologique, notamment au niveau du recyclage des filtres usés et de leur entretien. Poursuivre cette recherche et développement dans des alternatives pour la filtration de l'eau, notamment sur des solutions basées sur la nature. Réduire au maximum la consommation d'énergie nécessaire parce que l'on a pu voir que ça risquait de doubler la consommation énergétique des usines actuelles, assurer que le projet a un impact environnemental limité, donc possiblement en mettant en place une réglementation assurant un niveau d'impact limité du projet sur l'environnement,
- Anticiper les risques climatiques. Ce que l'on aimerait vous proposer, c'est prendre en compte l'accélération de la fréquence des événements climatiques, les crues, les sécheresses, l'augmentation des pollutions. Pour cela, on aimerait que chaque projet du SEDIF soit testé avec chacun de ces scénarios extrêmes que j'ai cités précédemment,
- Anticiper les besoins de demain, notamment sur l'évolution de la population francilienne, afin de s'assurer que le projet ne soit ni surdimensionné ni sous-dimensionné et qu'il y ait une réelle pertinence dans sa pérennité.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup Bilal, d'avoir partagé les questions que vous vous êtes posées après une présentation du projet par le SEDIF et les recommandations que vous avez aussi élaborées envers le SEDIF après une table ronde avec un certain nombre d'intervenants, mais il n'y a pas que des recommandations pour le SEDIF. Je me tourne donc vers Léonie pour la suite.

débat public organisé par





Mme Léonie V, étudiante/citoyenne

Merci beaucoup. Je vous prie de m'excuser, je vais rester assise. J'ai un tibia qui est capricieux. Comme Bilal nous l'a montré, le SEDIF et les acteurs de la gestion de l'eau, plus globalement, ont un rôle crucial à jouer. La question de l'eau, selon ce manifeste, ne doit pas se limiter aux frontières de leurs actions. Les acteurs économiques et décideurs ont aussi des responsabilités, tout comme les particuliers. Je vais maintenant vous présenter nos recommandations pour les décideurs et acteurs clés de la gouvernance de l'eau et pour la société de manière générale. Quatre points :

- Développer une approche qui est préventive sur la qualité de l'eau plutôt que curative. On est tous d'accord sur le fait que l'eau est un bien commun et que l'on a besoin d'une approche coercitive pour réduire les pollutions de l'eau à la source, avec la nécessité d'une réglementation qui se veut exigeante. L'idée est qu'une meilleure filtration assurée par le SEDIF n'est pas une autorisation à polluer davantage. Cela ne doit pas créer d'appel d'air,
- Garantir l'accès à l'eau pour toutes et tous, aujourd'hui, demain et pour toujours. Il y a cette nécessité d'assurer un traitement équitable à destination des populations et des territoires. On voulait vraiment souligner le fait que l'eau potable doit rester un service public. Elle ne doit pas devenir un luxe ou un facteur de renforcement des inégalités sociales,
- Les besoins essentiels en eau que ce soit pour les particuliers ou pour les acteurs collectifs. Des outils peuvent être actionnés pour viser une répartition juste. Ils ont été abordés lors de l'atelier. Ils n'ont pas tous fait consensus et certains demeurent des pistes de réflexion, mais je dois en mentionner trois. Ce serait de garantir l'accès à un minimum de mètres cubes d'eau et, pourquoi pas, d'impliquer un tarif qui serait progressivement plus élevé, passé un certain nombre de mètres cubes consommés et pourquoi ne pas s'appuyer sur une technologie intelligente, un peu comme le compteur Linky, pour suivre en temps réel, tracer notre consommation, accompagner vraiment les individus vers plus de sobriété. Cet argument revenait dans le manifeste. L'éducation et la sensibilisation auront un rôle majeur,
- Le rôle des acteurs économiques. Ce que l'on met en avant dans ce manifeste est le fait qu'il va falloir réorienter les activités économiques à l'aune de leur capacité à la sobriété en eau en accompagnant et en valorisant ces entreprises-là. Cela va s'inscrire avec le fait de développer de nouvelles pratiques agricoles et de renoncer à certaines activités qui seraient trop polluantes ou trop consommatrices d'eau.

J'aimerais juste terminer en disant que nous tous, sans distinction de statut, nous avons notre rôle à jouer et l'on se doit tous d'agir pour la sobriété. Chacun se doit d'agir.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup, Léonie. Effectivement, des recommandations pour l'ensemble de la société. Vous avez souhaité terminer ce manifeste par de grands principes clés, des formes d'interpellation sur ce qui vous tient le plus à cœur. Hamza, tu vas donc les partager avec nous.

M. Hamza H, étudiant/citoyen

Bonjour à tous. Je me présente, je m'appelle Hamza. Je suis étudiant en histoire. J'ai aussi fait des études de sciences politiques. Il me revient donc de conclure. Sur la conclusion de ce manifeste, nous avons travaillé sur l'eau et plus particulièrement sur le projet du SEDIF. Deux objectifs clés sont véritablement sortis de ce manifeste. D'un côté, nous avons la sobriété et d'un autre côté, nous avons la justice sociale. Pour atteindre cet objectif de sobriété, nous avons mis en évidence qu'il fallait une révolution des usages, en tout cas des usages d'eau, en fonction des types d'eau. Sur la question de la justice sociale, on a dit qu'il fallait remettre au-devant de la scène la question de la responsabilité. Évidemment, nous sommes tous responsables de cette question de l'eau, mais nous ne sommes pas à égalité sur la consommation d'eau. Évidemment, mes camarades ont pu mettre en évidence différentes choses, la garantie universelle d'accès à l'eau avec un certain nombre de mètres cubes, mais pour atteindre cette révolution des usages et ce niveau de responsabilité de chacun, il faut que chacune des parties réinterrogent le

débat public organisé par







modèle de consommation que l'on a aujourd'hui, notamment les décideurs en premier lieu.

Ce qui est ressorti véritablement au travers de ce manifeste est qu'il y a aujourd'hui urgence à aller plus loin sur cette question de la consommation en eau et peut-être davantage mettre en avant une logique préventive, beaucoup plus que curative, mais aussi, aller plus loin dans la logique législative. On avait des camarades qui étaient juristes. Ils nous ont parlé de personnalité juridique de l'eau, de davantage renforcer les outils juridiques contre le gaspillage en eau. Tant d'éléments qui permettront en tout cas à nos décideurs de prendre les bonnes décisions. Ensuite, il y a aussi des éléments qui ont été mis en évidence par mes camarades et que l'on retrouve dans le manifeste sur les opérateurs tels que le SEDIF. Aujourd'hui, le SEDIF traduit la volonté des décideurs. Le SEDIF et nous tous ici présents devrons être à la hauteur des enjeux de notre siècle, si ce n'est de notre millénaire, en s'inscrivant dans une démarche d'optimisation où l'on a parlé des réseaux d'eau qui sont parfois défaillants, et ainsi que dans une logique d'innovation. On a dit que, malgré tout, il faut que l'on renforce les moyens qui sont donnés à la recherche et au développement pour avoir des projets comme celui-ci.

Enfin, les acteurs économiques et les citoyens que nous sommes avons aussi une responsabilité à ce niveau, les acteurs économiques beaucoup plus, parce qu'ils consomment beaucoup plus, que ce soit sur les activités agricoles ou sur les activités industrielles, mais nous avons tous une responsabilité à ce niveau. Aussi, quelque chose que l'on a véritablement mis en évidence pour que tous les acteurs puissent aller plus loin, que ce soit les citoyens, les acteurs économiques ou les décideurs, est de vraiment centraliser cette notion d'empreinte eau qui était méconnue. Pour beaucoup d'entre nous, lorsque l'on est arrivé lors de l'atelier de la relève, ne connaissions pas cette notion d'atelier d'empreinte eau et elle était vraiment essentielle. Ce projet du SEDIF est porteur d'un certain progrès, il faut le dire, mais pour nous, jeunesse francilienne, il interroge, notamment le fait qu'il traduit une logique de réparation du fait des activités humaines polluantes. Malgré tout, on sait très bien que c'est un chantier en réalité qui en appelle à d'autres.

Je terminerai sur une citation de Nelson Mandela. Nelson Mandela dit dans une citation méconnue « Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès ». Je crois qu'aujourd'hui, cette agora de l'eau en est la traduction, l'illustration de cette ambition d'instance partagée. Vous l'aviez bien mis en évidence lors de l'introduction. On est issus de différentes professions et de différents milieux, franciliens, franciliennes. Au travers de ce manifeste, on vous a mis en évidence différentes lignes. Elles ne sont pas des lignes de conduite en tant que telles, mais on espère en tout cas qu'elles vous inspireront dans vos réflexions et dans vos prises de décision. Je crois que l'expertise citoyenne, en tout cas des jeunes franciliens, avait toute sa place. Une phrase que j'avais retenue lors de cet atelier de la relève est qu'après tout, nous sommes tous dans la même piscine et qu'il y a donc urgence quelque part à agir. Merci encore.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup, Hamza. Merci à tous les quatre. Vous l'avez compris, les étudiants se sont plongés dans cet exercice avec énergie, avec détermination, mais avec humilité aussi. Ce ne sont pas des spécialistes de l'eau et c'est aussi cette parole-là qui fait sans doute écho à beaucoup de vos préoccupations, aux uns et aux autres, aux unes et aux autres à cette table, mais aussi peut-être qui vous interrogent sur la perception même du projet qu'on vous propose comme première entrée en matière cet après-midi pour que vous puissiez réagir. L'idée n'est pas de mettre sur le gril nos quatre porte-paroles, mais plutôt d'en discuter entre vous. C'est la première nourriture intellectuelle à vos échanges. On va vous proposer à présent de prendre une trentaine de minutes à chaque table pour, d'une part, faire connaissance avec les gens qui sont à vos tables si ce n'est pas déjà fait, et puis parler et réagir d'abord assez librement sur ce que ce manifeste vous inspire. Ensuite, on va vous poser deux questions. La première question fera en sorte que vous puissiez, chacun d'entre vous, vous exprimer si vous aviez eu à rédiger ce manifeste et notamment la conclusion de ce manifeste qui insiste sur des principes clés. Vous, quels principes clés auriez-vous mis en valeur ? Quels seraient les deux principes fondateurs à avoir en tête quand on prend des décisions aujourd'hui pour l'eau potable et la ressource en eau de demain ? Ça, c'est la question qui va être la vôtre collectivement.

D'autre part, vous voyez qu'aux tables, il y a des papiers colorés et des feutres. L'idée est de pouvoir aussi noter les questions qui vous viennent, les préoccupations et les enjeux, dès maintenant et tout au long de l'après-midi,

débat public organisé par







pour que l'on puisse le réutiliser dans les différents temps d'échanges et les questions que vous aurez, tout à l'heure, envie de poser aux autorités organisatrices dont le SEDIF, mais pas que le SEDIF et ce que vous aurez aussi envie de partager en fin de journée. L'idée ici est toutes les réactions qui vous viennent et les principes clés sur la gestion de l'eau et de l'eau potable en n'étant pas uniquement focalisés sur le projet du SEDIF, mais plus généralement à partir de ce qui a été proposé ici. Très bon échange à vous. On se retrouve dans une demi-heure et on tirera au sort deux tables pour vous entendre.

Temps d'échange d'environ 20 minutes

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Il vous reste dix grosses minutes. Est-ce que vous m'entendez ? Je vous fais signe. Il vous reste dix grosses minutes. Je vous invite donc à passer aux principes clés et aux cartons colorés si ce n'était pas le cas.

Temps d'échange d'environ 10 minutes

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Il vous reste encore trois ou quatre minutes.

Fin du temps d'échange

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Nous voici arrivés à la fin du temps réglementaire. Je demande votre attention. Est-ce que tout le monde a pu finir ? Si vous m'entendez, levez la main. Gardez-la levée, c'est une bonne idée. Les facilitateurs et facilitatrices, si vous m'entendez, levez la main aussi. Merci. On arrive à la fin de ce tour. Je vous demande un instant de concentration, car nous allons entendre deux groupes nous restituer les deux principes clés qu'ils auraient choisis. J'ai cru comprendre, en laissant mon oreille traîner, que ces principes ne faisaient pas forcément consensus. Je vais demander aux facilitateurs et facilitatrices de m'aider à rétablir le calme dans cette salle qui est très bruyante. Ce n'est pas grave de ne pas vous être mis d'accord sur les principes. C'est normal qu'il y ait des principes antagonistes qui puissent s'exprimer aux tables. On n'est pas ici pour chercher un consensus qui soit faux. J'en profite et vous invite à signer le droit à l'image, si vous ne souhaitez pas être filmé ou photographié. C'est important. Nous avons ici les différentes tables. Je vais donc me permettre de tirer au sort. Où est la table 5 ? Elle est ici, très bien. Je vais vous apporter un micro et vous inviter à nous restituer les deux principes clés qui sont sortis autour de la table. Je vous rappelle que les cartons colorés sont faits pour être remplis de vos questions et vos préoccupations tout au long de l'après-midi.

Un intervenant - Table 5

Au niveau des principes, on en a dégagé deux et demi, voire trois parce que justement, on a eu un débat sur le premier qui porte sur la garantie de la santé publique. C'est un point dont nous avions l'impression qu'il n'était pas assez mis en avant dans le manifeste des étudiants. L'accès égal à l'eau pour tout le monde et aussi une eau qui est saine pour tout le monde. C'est une problématique qui est ressortie dans le cadre de cette discussion et qui a aussi été mise en lien avec la préservation des ressources naturelles. On pense à l'individu et à la santé de l'individu, mais aussi à la santé des ressources humaines et donc de la terre en général. C'était un débat parce qu'on ne savait pas si l'on pouvait le mettre en tant que principe unique ou justement les dissocier en faisant un principe 1 et un principe 2. On est arrivés à un consensus en les mettant dans un même bloc pour renforcer le côté global de cette problématique. Le principe 2 parle de la prévention qui, forcément, est un point qui est abordé dans le cadre du manifeste, des méthodes de prévention pour arriver justement à une meilleure qualité de l'eau pour l'être humain et aussi pour les ressources terrestres, donc en faire un point de priorité plutôt que juste un détail ou en tout cas un point qui serait moins prioritaire et en faire vraiment un principe clé. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Merci beaucoup, donc santé et préservation de la ressource. On peut faire tirer quelqu'un, bien sûr. La table

débat public organisé par





numéro 3, c'est à vous. Quels sont les deux principes qui sont ressortis de vos échanges ?

Un intervenant - Table 3

Nous avons posé des principes sous forme de questions et d'interrogations. On s'est posé la question de la responsabilité et des distinctions sectorielles entre les différents acteurs économiques, politiques et citoyens et ce qu'il en est de leur consultation future. La question qui s'est posée est de savoir comment on fait participer les citoyens à un assez grand débat sur l'eau et à choisir eux-mêmes leur gouvernance de l'eau et comment aussi, on définit les responsabilités entre les différents acteurs de l'eau, qu'ils soient économiques, politiques et citoyens. On a aussi également dégagé un second principe, qui est de s'assurer de l'efficacité des différentes politiques de prévention. Nous avons tiré le constat que, malgré les investissements, les politiques de prévention sont globalement en échec et que ces politiques sont importantes et doivent être amenées par les différentes politiques publiques, mais aussi par les grands acteurs économiques qui influent sur la qualité de l'eau. Merci.

Mme Judith FERRANDO, animatrice

Un grand merci aux partenaires de ces deux tables. Nous allons maintenant passer à la suite de notre après-midi avec cette parole aux autorités organisatrices. C'est Ophélie qui va l'animer. Je vous annonce d'ores et déjà que nous allons mettre en route un minuteur pour veiller avec vous au temps.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci. Je vais demander à Fatah AGGOUNE, Luc STREHAIANO et Michel BISSON de venir, s'il vous plaît, pour vous installer sur la table ronde.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Luc STREHAIANO est le premier vice-président du SEDIF. Michel BESSON est aussi maire de Lieusaint, président de l'agglomération Grand Paris Sud et président d'Eau du Sud Francilien.

Je voudrais justement introduire cette deuxième phase du travail de cet après-midi. Pour le faire, je voudrais revenir sur certains éléments dont j'ai parlé tout au début. Comme je le disais, un des objectifs de tout débat public est de questionner l'opportunité d'un projet. Questionner l'opportunité d'un projet veut dire replacer ce projet dans son contexte, dans un contexte qui est un contexte environnemental, mais aussi sociétal. Cela veut dire impliquer les différents acteurs qui travaillent dans le même contexte, dans le même écosystème, pour écouter et comprendre de leur vive voix, quels seront, selon eux, les impacts du projet sur ce contexte lui-même. C'est évidemment avec cet esprit, avec ce désir, que l'on a choisi d'organiser cette deuxième partie de l'après-midi en donnant la parole directement aux représentants de certaines autorités organisatrices qui ont aussi présenté des cahiers d'acteurs à la CNDP, pour leur demander d'exprimer leur point de vue par rapport au projet, aux impacts du projet d'une façon générale et stratégique sur le système et aussi leurs points de vue sur la possibilité, la nécessité d'un changement qui concerne la gouvernance de l'eau en Île-de-France.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette introduction. Vous avez toujours la parole pour un peu plus de méthode et sur la manière dont on vous propose aussi d'interagir avec nos trois premiers intervenants. À l'échelle de chaque table, vous avez une feuille individuelle qui va vous être distribuée par les facilitateurs en direct et maintenant, si c'est possible. Nous allons vous proposer la chose suivante qui est de se dire après chaque intervention « Qu'est-ce que je retiens ? Qu'est-ce qui semble revenir en contradiction « Ce sont vraiment des réactions à chaud et individuelles, puis après, se mettre collectivement d'accord à une table. Si vous avez fait l'exercice des cartons colorés, cela peut permettre de repartir des questions que vous posiez précédemment ou de vous mettre collectivement d'accord sur une question que vous souhaiteriez poser à Monsieur AGGOUNE qui est le premier à commencer, par exemple. Ce sont des temps scindés de 15 minutes à chaque fois. On utilisera la même technique de tirage au sort pour les tables et pour poser les questions. Je vous propose d'ouvrir le bal. Je vous donne mon micro dans un instant. Selon vous, votre retour sur le projet, son impact positif et négatif et votre vision de la gouvernance aussi de l'eau. Je vous passe la parole.

débat public organisé par



Site du débat : https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf



M. Fatah AGGOUNE, conseiller territorial et Président de la Régie Eau Grand-Orly Seine Bièvre

Merci. Tout d'abord, saluer et remercier la Présidente et la CPDP d'organiser ce temps, cette agora de l'eau, ce débat et l'ensemble des étudiants qui ont produit ce manifeste et remercier l'ensemble des acteurs de l'eau, que ce soit le syndicat ou les régies et autorités organisatrices, ainsi que les associations et les usagers qui sont présents et vous remercier à l'invitation de ce débat. Je vais me présenter rapidement. Fatah AGGOUNE, conseiller territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, le territoire 12 qui a été la réforme sur la loi Maptam et la loi NOTRe qui a créé un territoire de 24 communes et 720 000 habitants, ayant bien sûr, au moment de la création, transféré la compétence eau à ce territoire qui en a la gestion, l'animation et qui développe des politiques publiques. Par ailleurs, je suis aussi le président de la régie de l'eau de la Seine et de la Bièvre, qui est un choix politique assumé par 9 communes de ce territoire. Au moment où il fallait se poser la question de la réadhésion de notre de nos 9 communes au Syndicat des eaux d'Île-de-France, ces 9 communes ont fait des études technico-économiques et ont abouti sur l'idée qu'ils pouvaient, à plusieurs, avoir une autre vision, un autre mode de gestion de l'eau sur son territoire. Nous avons contribué au débat depuis le départ. Nous l'avions appelé de nos vœux, afin que nous ayons un échange collectif politique sur le sujet et donc nous avons fourni et produit un cahier d'acteurs sur le projet. Mais au-delà du cahier d'acteurs, au-delà du projet d'OIBP, la volonté tout d'abord de la régie. C'est un peu comme le manifeste, c'est comment on arrive sur notre territoire. À la maille de la région Île-de-France, à la maille de la métropole, comment nous pouvons avoir une gouvernance partagée ou une gouvernance ensemble, comme c'est rappelé dans le manifeste, comment nous pouvons collectivement, au regard et à l'aune de tout ce qui se passe en termes de dérèglement climatique, d'injustice économique, d'injustice sociale, d'injustice climatique, comment nous pouvons répondre collectivement à cela ? Pour ce qui concerne le projet, effectivement, nous avons un regard plus critique. Nous l'avons développé sur notre cahier d'acteurs. À la maille du Syndicat des eaux d'Île-de-France, nous nous sommes impactés directement, mais faut-il avoir un outil de production ultratechnologique qui filtre l'eau et qui la rend plus pure que pure ? On avait posé, dans tous ces débats, quelques questions. D'un point de vue économique, faut-il dépenser autant d'argent au regard des situations économiques que nous vivons, que ce soit les ménages, que ce soit les entreprises, que ce soit l'ensemble des acteurs institutionnels? Je rappelle que nos collectivités vivent des moments difficiles avec toutes les crises successives, dont le COVID, l'inflation, la guerre en Ukraine. Faut-il à ce moment-là faire ce choix et se réinterroger ? Faut-il avoir d'autres technologies alternatives qui existent ? Faut-il utiliser plus de charbon ou utiliser plus d'ultraviolet et autres, concernant tous les polluants qui ont été cités ?

La question de la justice sociale, je l'ai évoquée sur la question de la tarification. Demain, si nous sommes amenés à avoir cette technologie, sera-t-elle sur l'ensemble du territoire et quel coût sera sur les ménages ? Je crois qu'il y a eu une estimation entre 0,30 et 0,40 euro. Est-ce que sur une facture d'une famille de quatre et qui est en difficulté, cela n'est-il pas trop lourd? C'est une deuxième question que nous avons. La troisième question a été rappelée. Je ne vais pas refaire le débat sur la question des polluants. Faut-il filtrer tout en rejetant ? C'est une vraie interrogation que nous avons et donc pouvons-nous trouver une solution alternative? Je sais que plusieurs opérateurs interviendront cet après-midi, je ne parlerai pas pour eux. Comment peut-on faire en sorte que tous ces micropolluants qui voient le jour, qui sont détectés, particulièrement ces derniers mois et ces dernières semaines, peuvent-il être gérés ? À plusieurs titres, nous avons évoqué un regard critique, mais constructif. C'est une position que nous avons été amenés à avoir. C'est le choix du SEDIF qui décidera en son âme et conscience à travers son assemblée délibérante. Pour autant, nous avons amené une position. Sur la question de la gouvernance, cela nous est cher et c'est le choix que nous avons fait, c'est ce qui nous a motivés et ce qui nous a décidés, les 9 communes, soit les 9 maires que composent la régie de la Seine et de la Bièvre, est d'avoir une gouvernance partagée très large, la plus large possible, que ce soit avec l'ensemble des élus qui ont été mandatés pour mettre en œuvre leur projet politique à travers leurs programmes municipaux en 2020, mais aussi les acteurs associatifs qui interviennent, mais pas que sur le champ de l'eau, sur le champ social, sur le champ du logement, sur le champ de la santé. Avoir des acteurs associatifs qui participent pleinement aux conseils d'administration de notre régie et qui ne sont pas la voix consultative ou dans les commissions, ce qu'on appelle les CCSPL, les commissions communales des services publics locaux, mais qu'ils soient dans le conseil d'administration avec une voix délibérative. Ainsi, pour les usagers de l'eau, avoir des citoyens qui participent au conseil d'administration, aux débats et à la production d'idées et de propositions politiques dans le bon sens du terme.

Cela a été dit tout à l'heure. Repolitiser les choses pour que l'on puisse comprendre toutes les questions liées à

débat public organisé par





l'eau. On a parlé de sobriété, on a parlé de justice climatique, de justice sociale et autres, ainsi qu'avoir les salariés qui participent à cette aventure entrepreneuriale, si je peux utiliser ce terme, pour qu'ils participent à cette gouvernance partagée et voir plus les acteurs économiques si besoin, car ce sont des consommateurs. Des fois, c'est plus le modèle économique ou l'équilibre économique qui dicte le choix, plutôt que les questions environnementales, où l'on utilise un peu trop d'eau, que l'on n'utilise des fois pas à bon escient, et donc associer l'ensemble de ces acteurs à la gouvernance pour pouvoir décider collectivement des politiques publiques que l'on mène et faire en sorte que ce bien commun soit géré en direct par l'ensemble de ces acteurs sur ces questions de l'eau. Voilà ce que je voulais dire rapidement pour laisser la place après aux collègues. En tout cas, nous avons contribué activement à ce débat. On a appelé de nos vœux et je le redis ici. Je lance un appel à l'ensemble des acteurs franciliens, aux préfets de régions, à l'ensemble des opérateurs et autorités organisatrices et à l'ensemble des acteurs économiques d'aller vers un débat, dans un moment où nous avons réformé les institutions via la loi NOTRe. Chacun en pensera ce qu'il veut, positivement ou négativement. La régie de l'eau, les 9 maires et les 9 communes, avec l'ensemble des acteurs et des opérateurs, appellent de leurs vœux à un grand débat public. Quand vous avez une région qui possède « x » usines, « x » niveau de transport d'eau, « x » niveau de distribution d'eau, où l'on est en surproduction alors que l'on dit qu'il faut réduire, comment n'arrivons-nous pas à nous mettre autour de la table pour avoir une vision partagée, une gouvernance partagée sur le transport, sur la production d'eau et sur la distribution d'eau?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Monsieur AGGOUNE. Vous avez un minuteur en tête puisque l'enjeu est d'avoir aussi une prise de parole qui soit la même pour les trois intervenants. Vous avez respecté les 7 minutes, donc bravo. J'imagine qu'il y a peutêtre sûrement des questions pour Monsieur AGGOUNE. Ce que je vous propose à table est de noter sur les feuilles que l'on vous a distribuées, vos retours à chaud par rapport à cette présentation et vous mettre d'accord sur une question que vous poseriez à Monsieur AGGOUNE pour interpeller ou venir challenger la position que vous en avez défendue et qui est très ouverte. Deux minutes pour débriefer individuellement et collectivement sur la question et je lance le minuteur.

Temps d'échange d'environ 2 minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Nous allons procéder au tirage au sort. Agnese, une main innocente pour savoir qui posera les questions à Monsieur AGGOUNE. La table numéro 6. Avez-vous une question à poser à Monsieur AGGOUNE ?

Une intervenante - Table 6

À la table numéro six, les quatre personnes se sont accordées pour poser la question de l'alternative que vous envisagez, la technologie que le SEDIF propose actuellement, donc la technologie membranaire.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Une deuxième table est tirée au sort. C'est la table numéro 11. Qui souhaite porter la question?

Un intervenant - Table 11

Bonjour. La question que l'on aimerait poser à notre table, c'est au niveau de la communauté que vous nous avez soumis, à savoir l'échange et le partage. Nous avions deux niveaux de questionnement. Le premier niveau est de savoir comment est-ce que vous mettriez en place ce comité, ce parallèle d'échanges et à quelle échelle pour les échanges entre les différents syndicats. La deuxième question est que, même si vous mettez en place un comité d'échange de partage, ce qui est plutôt une bonne chose de notre point de vue, comment est-ce que vous mettriez en place la gouvernance partagée entre les différents syndicats ? C'est vraiment sur ce point que nous avions un questionnement.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, table 11. Deux questions en une, c'est une technique. Monsieur AGGOUNE, je vous en prie.

débat public organisé par



Site du débat : https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf



M. Fatah AGGOUNE, conseiller territorial et Président de la Régie Eau Grand-Orly Seine Bièvre

Merci pour ces questions. La première, quelle est l'alternative ? Pour moi, la première alternative, et cela a été rappelé tout à l'heure, c'est comment, en termes de prévention et en amont, on arrive à réguler les choses. Comment on arrive à faire en sorte qu'à la source, l'eau ne soit pas polluée, que l'eau soit moins affectée, que les usages que vous avez évoqués dans le manifeste, de faire une eau plus pure, mais si on prend du détergent et si on prend des produits actifs qui pollue l'eau et le milieu ou que les agriculteurs ont une agriculture intensive, effectivement, c'est une course à l'échalote. Aussi, comment en amont, on crée les conditions que la richesse de l'eau, la ressource de l'eau puisse accompagner, soutenir toute démarche vertueuse. Je laisserai répondre le collègue Dan LERT d'Eau de Paris sur ce sujet qui s'y connaît un peu mieux, parce que malheureusement, nous n'avons pas d'usines de production. Les usines de production sur lesquelles on s'alimente pour ce qui concerne la régie, ce sont des usines de production du SEDIF. Cela va être rappelé, je pense, par le vice-président, Luc STREHAIANO. Je sais qu'il y a des technologies nouvelles et je laisserai plus les experts sur du charbon actif, sur des traitements à l'ozone amélioré et autres. Il y a donc sûrement des alternatives technologiques. Je sais que sur l'usine d'Orly, mais je laisserai répondre là-dessus, vous avez du charbon actif renouvelé constamment qui permet de gérer un certain nombre. Par la suite, il faudra effectivement créer les conditions technologiques pour trouver des solutions. Après, le ratio, il faut voir l'énergie produite pour faire de la nanofiltration, pousser l'eau très fort pour avoir de l'eau plus pure et, peut-être que je vais commencer à relancer le débat, donc je ne vais pas le faire, mais reminéraliser les choses. Apparemment, cela n'a pas été simple, mais on verra par la suite. En tout cas, il y a des solutions.

La deuxième est à quel échelon, cette animation, cette gouvernance de l'eau au niveau de la région Île-de-France, sur les usines, sur la production, sur les transports. Je crois que le préfet de région a une responsabilité là-dessus, d'organiser des choses, de les flécher et de les statuer pour que chaque acteur puisse être dans cette gouvernance partagée et décider ensemble de ce que l'on doit faire. Quand je parle d'une gouvernance partagée, je la pense la plus large possible avec, bien sûr, des règles, un canevas qui permet à chacun d'exprimer des positions, d'avoir des visions différentes, mais pour autant d'atterrir sur des idées communes et des orientations arrêtées. C'est au préfet de région de créer les conditions sur un territoire. Il faut peut-être avoir une mainmise un peu plus importante. Je parle d'une gouvernance qui, peut-être, peut redescendre vers le bas. C'est ce que je disais. Est-ce que la production et le transport doivent être gérés au niveau régional et après, la distribution un peu plus locale sur des bassins de 300 000 ou 400 000 ? Cela permettrait à chaque fois, en fonction de l'approvisionnement, d'être plus réactifs vis-à-vis de ses usagers, de ses citoyens, du monde économique et des institutionnels. Je pense qu'il y a une gouvernance à réfléchir qui va du haut vers le bas, du bas vers le haut, en fonction de ce que l'on fait, soit production, transport ou distribution.

Qui faut-il donc à l'intérieur? Je crois que c'était l'une des premières questions que vous avez posées. Je pense encore une fois qu'il faut élargir le plus possible parce que c'est une responsabilité qu'est le bien commun de l'eau. Je crois que c'est dans toutes les discussions, c'est dans tous les médias et dans tous les réseaux sociaux, dont la raréfaction de la flotte, la question du réchauffement climatique, les nappes qui s'assèchent. Dans le département du Val-de-Marne, on a des cours d'eau. On a déjà 10 communes qui sont en restriction de flotte. On va vers le pire. Il faut donc prendre des décisions maintenant et gouverner ensemble sur un sujet majeur et un sujet qui est un sujet de bien commun qu'est la flotte.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour ces réponses et d'avoir entamé le premier tour de discussion. Je vais maintenant laisser la parole au vice-président du SEDIF pour nous nous partager le regard porté par l'institution. Il y aura ensuite le même aller-retour avec vous. On vous demandera si vous avez des questions. Je vous en prie.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Merci, Madame. Mesdames, messieurs, je suis heureux de vous retrouver cet après-midi en qualité de vice-président du Syndicat des eaux d'Île-de-France pour ce que l'on appelle cette agora de l'eau qui va clore près de trois mois de débats autour du projet pionnier « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore » du Syndicat des eaux d'Île-de-France. C'est aussi une occasion pour nous de rappeler une stratégie fidèle à notre histoire,

débat public organisé par







désormais, cette année, centenaire. Rappelons que le Syndicat des eaux d'Île-de-France est d'abord un formidable exemple d'intercommunalité aboutie qui montre qu'ensemble, on fait beaucoup mieux que ce que l'on ferait seul, même si certains ont semblé un peu l'oublier. Le syndicat est aujourd'hui le plus grand producteur d'eau potable d'Europe, capable d'assurer en permanence le meilleur service au meilleur coût. C'est un siècle de partenariat entre 133 communes de banlieues très diverses, mais avec un esprit de mutualisation et un tarif de l'eau identique pour tous. C'est ensuite la capacité de constamment chercher les meilleures solutions les plus efficientes. Il faut dire que notre syndicat n'a pas eu d'autres choix que de se montrer créatif. Là où d'autres peuvent compter sur des nappes phréatiques plus faciles à protéger et moins exposées aux pollutions accidentelles, nos ressources, avec deux rivières, la Marne et l'Oise, ainsi qu'un fleuve, la Seine, souvent de piètre qualité, nous obligent à toujours innover, tant dans le traitement que dans la distribution.

C'est aussi dans toutes nos actions, la conscience que l'eau n'est pas un produit comme les autres. Nous sommes bien dans l'alimentaire. C'est donc la santé des usagers qui est en jeu et nous entendons encore bien trop souvent que la solution miracle serait de tout miser sur la prévention, mais c'est un déni de la réalité. Je vous invite d'ailleurs à lire un article publié lundi dans Le Parisien, intitulé « Pesticides dans l'agriculture : pourquoi la France reste accro? » Avec environ 350 000 tonnes par an, les tonnages de substances actives vendues en Europe sont plus ou moins stables depuis les années 2010. Alors, que fait-on? On voit aujourd'hui que les différents plans comme Ecophyto sont, vous me permettrez l'expression, des coups d'épée dans l'eau et demande de la patience, car les effets se feront ressentir peut-être dans 50 ans, voire dans un siècle. Le SEDIF a toujours indiqué que le traitement membranaire qui a fait ses preuves depuis maintenant 24 ans à l'usine de Méry-sur-Oise devait s'accompagner d'actions pour préserver la ressource. Nous souhaitons un juste milieu compatible avec notre territoire, mais sur des ressources superficielles comme les nôtres, 98 % de l'eau que nous distribuons provient de ces deux rivières et de ce fleuve. Nous ne pouvons agir seuls, compte tenu de la complexité et de la taille des bassins versants. Comme nous l'avons toujours fait, notre syndicat continuera de participer activement à toutes les actions allant dans le sens d'un travail en commun sur les questions de la préservation de la ressource. Ces questions qui, même si nous avons des échanges un peu vifs, nous rassemblent. C'est d'ailleurs le SEDIF qui a été à l'origine du groupement de commandes des quatre autorités organisatrices de la région. Nous nous parlons déjà très régulièrement.

Que nous apporterait un énième Grenelle ? Le syndicat est déjà impliqué dans le travail en synergie. Nous avons ainsi signé, lors du salon de la MIF, un partenariat de recherche que l'on peut qualifier d'ambitieux avec nos collègues du petit cycle de l'eau, le SIAAP. Nous avons également lancé un comité « Eau sans chlore » et plus récemment, le mois dernier, un comité micropolluants constitué de plus d'une vingtaine d'acteurs publics de l'eau, de l'assainissement et des milieux aquatiques. Les réflexions de ce groupe de travail porteront sur la métrologie, les actions de prévention, les traitements, les études toxicologiques sur les milieux, les organismes et la santé humaine, avec un objectif de partage des connaissances et des expériences. Nous sommes déjà, au SEDIF, des agents du développement durable. Dans nos usines ou lors des travaux, nous essayons toujours d'être peu intrusifs et avec une empreinte carbone la plus faible possible. Aujourd'hui, après un siècle de progrès, nous devons prendre un tournant décisif. Les eaux de surface sont une ressource de plus en plus dégradée. Il faut prendre des mesures curatives, nous orienter vers la généralisation des techniques membranaires qui vont nous permettre d'être plus sélectifs pour combattre les divers polluants qui souillent aujourd'hui nos cours d'eau. Alors oui, il est nécessaire, pour contenir les risques. Le risque prend en compte à la fois le danger d'une substance chimique et l'exposition de cette substance. Selon les experts de l'Inserm, il est nécessaire, pour y faire face, de réduire soit les expositions, soit interdire les substances les plus dangereuses. Compte tenu, soyons humbles, des incertitudes sur l'action des molécules à faibles doses, un traitement membranaire haute performance représente une solution efficace pour diminuer l'exposition à des micropolluants par le biais de l'eau du robinet. Nous investissons 870 millions d'euros, à comparer aux 450 millions d'euros que nous avons investis il y a une dizaine d'années pour remplacer les branchements au plomb sur cette nouvelle technologie de l'osmose inverse basse pression. Il est vrai que le prix de l'eau va un peu augmenter après être resté 25 ans sous le seuil de l'inflation, mais les bénéfices pour les habitants vont être importants, notamment par le biais de la baisse considérable du calcaire. Et puis, bien sûr, une eau de meilleure qualité, c'est l'assurance que l'on peut se passer d'acheter de l'eau en bouteille. Encore une économie importante, car rappelons-le, l'eau en bouteille plastique coûte 150 fois plus cher que celle du robinet. C'est d'ailleurs une autre de nos missions pour demain, continuer notre travail d'information et de pédagogie, notamment en direction des plus jeunes, des écoliers. C'est ce sujet qui a été bien soulevé par les

débat public organisé par







étudiants dans le cadre du manifeste du futur et j'ai trouvé ce manifeste, pour ma part, très pertinent. Je l'ai encore relu hier soir et je tiens à les en remercier. Je les en remercie, car ce sont eux qui, demain, impulseront les changements de comportements.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette présentation. Vous êtes plié au même rôle que pour les autres intervenants. Même exercice, comment atterrir et réfléchir sur tout ce qui est présenté, donc individuellement et collectivement, en vous posant une question que vous souhaiteriez poser à Monsieur le Vice-président.

Temps d'échange de quelques minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Table numéro 1 et table numéro 9. S'il vous plaît, écoutons la question.

Une intervenante - Table 1

Je voulais vous poser la question suivante. Vous parlez de dépollution de l'eau, de traque donc de tous les produits polluants, afin que nous puissions consommer cette eau qui deviendra potable. Je vous pose donc la question suivante. En amont, avez-vous une action auprès des industriels qui mettent sur le marché et en vente, des produits que nous savons toxiques et qui vont passer après dans les eaux usées? Je pense à tous les produits ménagers, à tous les produits que l'on utilise pour faire la lessive ou pour faire la vaisselle. Je parle aussi de certains produits pharmaceutiques qui, bien que nous les ramenions dans les pharmacies, certains passent encore dans l'eau. Je voulais donc savoir si vous aviez une action auprès des industriels pour qu'ils limitent la production de produits dangereux que vous aurez bien du mal à traiter dans vos phases de dépollution.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour la guestion. Nous avions la table numéro 9.

Yann FRADIN – Association Espaces – Table 9

Bonjour. Yann FRADIN, association Espaces. La question qu'on se pose est comment améliorer la qualité du milieu naturel, que ce soit en préventif, mais en sortie ? L'enjeu global que l'on a est comment cette démarche d'eau potable peut permettre et doit permettre d'améliorer le milieu naturel. C'est un peu dans le prolongement de ce qui a été dit avant. Sans cela, on est dans un cycle sans fin.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette question. La parole est à vous pour répondre.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Vous voyez, j'ai un comportement respectueux de l'environnement. J'avais coupé le micro. Nous aimerions bien, et je crois que nous sommes unanimes sur le sujet, mes deux collègues ici et moi, avoir quelques pouvoirs sur les pollueurs. Nous sommes chargés de fournir, de produire et distribuer une eau potable, une eau de qualité, un produit alimentaire. Nous avons tenu à le rappeler. Nous n'avons malheureusement pas de pouvoirs sur les émetteurs de pollution. Nous y travaillons. Nous alertons les pouvoirs publics, le ministère de la Santé, le ministère de l'Industrie, les services de Madame la Première Ministre, le préfet de région sur le sujet, mais ce n'est pas dans nos compétences. Un avantage de l'eau nanofiltrée à Méry-sur-Oise et qui bénéficie de ce traitement de finition de l'osmose inverse basse pression, c'est l'abaissement de sa dureté qui permet d'utiliser beaucoup moins de produits, pratiquement la moitié. Quand on va réduire la dureté de l'eau, vous pourrez utiliser moins de shampoings, mettre moins de lessive dans votre machine à laver et il y aura donc moins d'effluents. Ce sera notre contribution, mais sur l'aspect réglementaire, sur l'aspect sanction, sur l'aspect contrôle de ce qui sort de certaines industries et souvent, il faut s'intéresser aux purges, les producteurs d'eau potable, distributeur d'eau potable que nous sommes, ne sont pas dans ce domaine de compétences. Nous alertons et je ne compte plus les courriers que

débat public organisé par







le syndicat a adressés aux différentes autorités. Il y a la loi sur l'eau. Dans chaque préfecture, il y a au moins une personne qui est censée s'occuper de tout cela. Je ne compte plus les alertes que nous avons données, mais nous ne sommes pas donneurs d'ordre dans ce domaine et nous le regrettons.

La question de Monsieur est sur ce cercle vicieux de l'eau. Je ferai remarquer aussi, car nous n'en avons pas beaucoup parlé, mais notre slogan est « Vers une eau plus pure ». L'eau plus pure, c'est débarrassé des micropolluants, sans calcaire et à terme, sans chlore. Pour obtenir une eau sans chlore qui peut être distribuée en France, on a des exemples. On a l'eau à Grenoble qui est distribuée sans chlore, pas parce qu'elle bénéficie d'un traitement d'osmose inverse basse pression, mais parce que la qualité de l'eau est telle à l'origine qu'elle le permet. Une eau sans chlore, c'est sans chlore, donc on est débarrassé aussi de tout ce qui est composé d'organochlorés qui se forment dans l'eau, que l'on retrouve dans l'eau potable et qui ne sont pas forcément très bons pour la santé. Sur la question du rejet dans le milieu naturel des micropolluants, il est vrai que nous les sortons. Il y en a une partie qui est éliminée. Pour l'osmose inverse basse pression, il y a toute la filière classique et après, il y a un traitement de finition qui est avec l'unité sur les membranes. Il y a une petite élimination et c'est loin d'être une élimination concluante sur les micropolluants, sur les charbons actifs. Dans le rejet, dans les 15 % qui sont rejetés, on retrouve effectivement une quantité où les micropolluants s'y retrouvent. On les remet donc au milieu naturel. Cela dit, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'il y a un cycle de l'eau. Nous, le Syndicat des eaux d'Île-de-France, je pense que nous sommes les champions de France sur le rendement des réseaux, c'est-à-dire que l'on est à plus de 91 % de rendement, moins de 9 %.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

S'il vous plaît, un dernier message pour que nous ayons le temps d'entendre tous les intervenants.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

À partir de là, il y a de la concentration, du rejet, mais compte tenu de ce qui revient au milieu naturel par la station d'épuration et qui est débarrassé de micropolluants, on s'aperçoit que la concentration in fine, quand on regarde bien le bilan matière, elle augmente de 5/1000. Voilà, c'est ce que je tenais à préciser.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour votre intervention et pour avoir accepté de répondre aux questions. Je vais passer la parole à Monsieur BISSON, troisième intervenant qui va représenter Grand Paris Sud. Même exercice de votre côté, en rappelant que chaque intervenant a bien 7 minutes de prise de parole et je m'en assure de mon côté pour qu'il y ait une équité dans les prises de parole.

M. Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud

Merci beaucoup. Ravi d'être là. J'ai le plaisir d'intervenir à la fois parce que je suis président d'une agglomération Grand Paris Sud et aussi, parce que nous avons rédigé un cahier d'acteurs avec l'agglomération Cœur d'Essonne, ce qui fait environ 540 000 habitants. Aussi, parce que j'ai le plaisir et l'honneur de présider le Syndicat Eau Francilien, qui est le syndicat qui produit l'eau pour 1 400 000 habitants sur le sud de l'Île-de-France, comme son nom l'indique, et puis aussi parce que nous avons eu le plaisir de travailler ce sujet-là avec l'usine d'Arvigny. Je ne sais pas si vous avez entendu parler de cette usine-là, qui est une micro-usine sur lequel le SEDIF souhaitait évidemment tester les dispositifs d'osmose inverse. Comme c'était sur notre territoire, nous nous sommes évidemment emparés du sujet pour arriver à une position plus globale que je vais exprimer. Avant cela, je voudrais saluer tout le travail qui est fait par la commission du débat public. Je crois qu'il est vraiment très riche et c'est bien dans ce pays, sur des sujets essentiels, de pouvoir compter sur des dispositifs et des systèmes de cette nature. Ensuite, dire aussi que je crois communément le fait que l'eau est un bien commun. C'est heureux et on peut en être particulièrement satisfait. Dire aussi que dans la région Île-de-France, il y a des syndicats qui font extrêmement bien leur travail. Le SEDIF en est un. Il fait bien son travail depuis des dizaines d'années. Il produit de l'eau de qualité. Je crois que tout cela nécessite d'être dit, ce qui n'exclut pas de ne pas être favorable au projet d'OIBP, mais je pense que ce préalable était nécessaire.

Sur le projet de l'OIBP, la conviction que nous avons acquise depuis maintenant plusieurs mois, si ce n'est

débat public organisé par



Site du débat : https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf





quelques années, est que ce projet n'est pas démocratique, pas écologique, pas économique et pas social. Il n'est pas démocratique pour une raison simple, c'est que nous devons, nous, en tant que producteurs d'eau, respecter les règles et respecter des normes. Ces normes sont édictées par des institutions représentatives, des institutions nationales, des institutions européennes en qui nous avons confiance. Quand un syndicat passe outre ces règles, je pense que l'on peut le présenter comme ça, mais l'on ne respecte pas tout simplement des règles démocratiques qui s'appliquent à tout le monde. On pourrait dire que ce n'est pas grave, mais je pense que dans le contexte actuel où nous avons besoin de retrouver de la confiance démocratique, ça ne passe pas que par cela. Je crois que la première chose à faire de la part des producteurs, ne serait-ce que pour avoir un discours et le même discours vis-à-vis de tous nos concitoyens, est de dire qu'il y a une règle, qu'il y a des normes et que nous les appliquons tous. On ne peut pas déroger à cela, sinon on affaiblit la démocratie dans ce pays.

La deuxième raison est écologique. Elle a été, je pense, abondamment précisée. Elle tient évidemment d'abord à l'eau, au fait de puiser 15 % de plus, même si je sais qu'elle est rejetée ensuite, mais elle est rejetée sous forme de concentrat, ce qui est évidemment pas tout à fait la même chose. Un concentrat qui nécessiterait d'être lui-même apuré, mais là, on serait sur des coûts qui seraient bien largement supérieurs au coût actuel et non écologique aussi, parce qu'en termes d'énergie, l'énergie consommée est 2 à 3 fois supérieure dans une période où l'on doit tenir tous les bouts. Il y a aussi ce sujet. Troisième élément, c'est le sujet économique avec un montant extrêmement conséquent, entre 1 milliard. Si l'on prend en compte le fonctionnement, on sera vraisemblablement plus près des 2 milliards, donc des sommes qui sont absolument colossales et qui pourraient être utilisées à d'autres fins que ce projet-là.

Quatrième élément, la dimension sociale puisque le coût que je viens d'évoquer, l'eau sera facturée à l'usager avec, sur la partie production d'eau, quasiment un doublement de cette contribution, ce qui est extrêmement fort. On peut dire que 0,30 euro ou 0,40 euro restent encore acceptables, mais non, ça ne l'est pas pour un certain nombre de foyers. On voit bien qu'aujourd'hui, il y a une certaine forme d'appauvrissement de nos familles, notamment en région Île-de-France et il nous faut tenir compte de cela. Dire aussi que socialement, ce n'est pas juste, simplement parce que l'agglomération Grand Paris Sud est en Seine-et-Marne et en Essonne. Si je prends l'exemple de la Seine-et-Marne, il y a encore entre 20 et 30 communes qui ne peuvent pas avoir de l'eau potable. Comment on fait pour avoir de l'eau plus pure que pure à un endroit et de l'eau qui ne le serait pas à un autre endroit? Je pense qu'en termes d'égalité territoriale qui est le combat aujourd'hui que nous devons mener, notamment à l'échelle de l'Île-de-France et notamment à l'échelle de la grande couronne, on ne peut pas surajouter des inégalités aux inégalités actuelles. Comment traiter tout cela ? La proposition que nous avons faite il y a maintenant plusieurs mois, on peut l'appeler ainsi parce que le mot marque les esprits, c'est l'organisation d'un Grenelle de l'eau. Ce que nous souhaitons à travers ça, c'est avoir un diagnostic commun de la situation, avoir ensuite un projet partagé et des orientations qui soient communes. Une question qui a été posée est de savoir à quelle échelle cette gouvernance doit-elle être mise en place à l'échelle d'un bassin versant, c'est-à-dire quelque chose qui a un périmètre, qui a une véritable cohérence sur le plan de l'eau. C'est bien à cette échelle qu'il nous faut partager le projet. Bien sûr, il y a des collectivités comme les nôtres, tu l'as très bien dit, qui ont une tendance beaucoup plus écologique et d'autres un petit peu moins qui parient sur l'innovation. Je ne sais pas où est le ou il faudra positionner le curseur, vraisemblablement entre les deux. En tous les cas, il faut échanger et il faut avoir une stratégie commune. Il n'est pas possible qu'il y ait un syndicat qui essaie de semer le désordre.

Un Grenelle de l'environnement pour avoir un diagnostic, un projet partagé, une feuille, une vision commune et donc des actions communes, car à l'échelle d'un bassin d'eau, c'est absolument nécessaire et vital. Encore une fois, où positionner le curseur entre ce qu'il faut en termes d'innovation technologique et quelle innovation technologique, et ensuite, quels moyens de sobriété. Je peux y revenir, mais visiblement, je n'ai plus le temps. La question sera posée, j'en suis sûr. Décidons-le ensemble. Un Grenelle de l'eau piloté par le préfet de région. Pourquoi le préfet de région ? Parce que l'agence de l'eau Seine-Normandie est une agence qui finance et qui est financée par l'État, donc il faut que le préfet de région y soit. Ce n'est pas pour que le préfet de région décide de ce que l'on doit faire, mais pour que nous décidions collectivement de ce que nous devons faire.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Désolée, je suis garante de la prise de parole. Je voudrais juste rappeler le principe même. Sur les 50 autorités

débat public organisé par







organisatrices que vous représentez, à l'image d'une et que messieurs ont présenté, l'objectif est de laisser cet espace pour plaidoyer, d'expression des opinions et d'avoir une interaction avec la salle.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Je n'ai pas besoin de micro pour m'exprimer. Je trouve que vous avez une façon de compter le temps de parole absolument antidémocratique. Je me suis fait déglinguer pendant 15 minutes et j'ai 7 minutes pour répondre avec le collègue BISSON qui raconte des sottises. Il vend l'eau 0,50 euro le mètre cube d'eau.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

S'il vous plaît. Maintenant, c'est à votre tour à votre échelle, de votre table, de poser votre question. L'objectif est d'avoir une interaction, pas seulement entre vous qui collaborez régulièrement, mais d'avoir une interaction avec les participants qui sont ici aujourd'hui. C'est donc à votre tour. Vous avez deux minutes pour débriefer et poser votre question à Monsieur BISSON. Merci.

Temps d'échange de quelques minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Je vais me diriger vers Agnese pour aller tirer au sort les deux tables qui vont poser une question à Monsieur BISSON. La table numéro 2, avez-vous une question à poser, ainsi que la table 8 ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

On peut commencer avec la première question de la table 2.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

La table 8 ? Martin, le porte-parole.

Martin DELAROCHE -Table 8

Merci. Sur cette table numéro huit, on a discuté de l'intervention de Monsieur BISSON et une des questions qui ressort, c'est un peu une demande de détails en plus. Comment voulez-vous organiser concrètement ce Grenelle de l'eau ? Comment envisagez-vous les étapes suivantes ?

Une intervenante – Table 8

Cela rejoint la question précédente. Quelle est la temporalité possible pour organiser ce Grenelle de l'eau par rapport aux urgences ?

M. Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud

Cette réunion que l'on appelle maintenant Grenelle de l'eau, cela fait un an que l'on est en train de la demander. Pour moi, elle réunit dans un premier temps le préfet de région, les directions de l'État qui vont bien et les producteurs d'eau du bassin Seine-Normandie. On commence par eux. Sachant que ces producteurs d'eau, dans une déclinaison, sont aussi parties prenantes des syndicats de distribution, d'assainissement et d'épuration sur lesquels, à travers notamment les régies, il y a des processus démocratiques dans lesquels les habitants et les associations sont associés. Il y a donc une remontée du terrain pour aller jusqu'au producteur d'eau, dans un premier temps. Nous avons un petit différent avec Luc, mais il est courageux de venir dans une assemblée où il a évidemment plus de contempteurs que de fans. On peut lui reconnaître ça, mais là où il y a une différence fondamentale, c'est que je pense que le projet du SEDIF est daté. Aujourd'hui, on est à l'heure de la bifurcation écologique et de la bifurcation sociale et écologique. Si vous nous demandez quelle est la réponse, je vais dire qu'on ne la connaît pas, parce qu'on va la construire ensemble. Ce chemin est en cours. Personne n'est capable d'imaginer ce que ce sera. Il faut qu'on le fasse ensemble. Ce que l'on propose, c'est de préserver la ressource, de

débat public organisé par







mettre l'écologie en premier et de mettre l'intérêt des citoyens avant l'intérêt des grands groupes financiers.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Monsieur BISSON. Vous souhaitez conclure sur ces mots?

M. Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud

Oui.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour vos compliments. Je vais vous inviter à remercier les intervenants pour leur présentation et inviter deux autres intervenants, Dan LERT et Florent CASY à venir, président Eau de Paris et directeur général de SENEO. En attendant, nous avons une pause à vous proposer. Cette pause est incarnée par Lucas, notre facilitateur graphique qui est juste ici, qui va nous raconter comment les différentes expressions, opinions et les différents messages exprimés depuis le début de cet après-midi se matérialisent grâce à sa plume. Je t'en prie.

M. Lucas CICÉRON, facilitateur graphique

Je peux parapher un peu ce que j'ai noté depuis ce matin et tout ça sera à l'étage tout à l'heure. Vous pourrez les consulter en direct. Qu'est-ce que j'ai pu retenir ? Que nous sommes tous là pour profiter de ce temps pour s'interroger, donner la parole aux citoyens autour de ce nouveau système qui nous est proposé par le SEDIF. Il y a eu la présentation du manifeste du futur qui a souligné que ce nouveau système était une promesse avant tout, qui soulevait certaines questions par rapport à l'écologie. Est-ce que c'était vraiment adapté au réseau actuel ? Il y avait notamment toute une série de recommandations autour de l'approche préventive, du fait que l'on est tous dans la même piscine, que l'on a tous un rôle à jouer. Les deux idées très importantes qui sont ressorties sont notamment la sobriété et la justice sociale. Il y a eu quelques réactions. Les deux tables qui ont été sélectionnées ont fait ressortir l'aspect de la prévention, la garantie de la santé publique qu'ils auraient voulu voir plus mis en valeur, quelles étaient les responsabilités et à quel acteur est-ce qu'elles incombent, quel était le rôle des et du politique. Je voulais profiter de la pause pour vous l'afficher là-haut. Merci à vous.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup, surtout à toi, Lucas, de mettre en dessin tout ce qui se dit. En effet, tu le précisais. Cela va être accroché à la pause juste après la dernière intervention de nos deux intervenants, juste derrière le bar, pour que vous puissiez voir en détail son travail et là-haut également. Nous passons à la seconde phase et après, je vous le promets, nous aurons une pause bien méritée. Nous avons Monsieur LERT qui est président Eau de Paris qui va aussi respecter les règles de 7 minutes de prise de parole avant que vous puissiez réagir. Je vais vous demander encore 20 à 25 minutes et après, vous aurez droit à une pause bien méritée.

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Merci beaucoup. Dan LERT, je suis adjoint à la maire de Paris en charge notamment de l'eau et président de la régie Eau de Paris. D'abord, je voudrais remercier la CPDP d'avoir organisé cette agora de l'eau en présence de beaucoup d'autorités organisatrices de l'eau en Île-de-France. C'est un sujet qui mérite notre présence et notre implication. C'est ce que nous avions souhaité et porté auprès de la CPDP. Ce débat répond pleinement à nos attentes pour pouvoir en discuter avec vous. Je remercie aussi les étudiants pour le manifeste du futur que j'ai lu avec attention et revenir sur la question qui nous était posée en introduction, le contexte de changement climatique. Sur la question de la ressource en eau, il impacte l'ensemble des territoires en France et en particulier l'Île-de-France. Moins de rechargement des nappes. On a un assèchement des nappes, cela a été évoqué tout à l'heure. Un débit et un étiage des fleuves qui se réduisent, particulièrement en été, et qui posent la question de la préservation de la ressource en eau et de la protection de la qualité de l'eau, notamment en Île-de-France, mais aussi de la nécessité d'avoir une gestion durable de la ressource en eau. Je vais rapidement présenter Eau de Paris. C'est la Régie publique de l'eau à Paris qui produit, distribue et fournit l'eau à Paris et qui contrôle d'ailleurs sa qualité avec son laboratoire qui fait référence en France. Si l'on a décidé de remunicipaliser l'eau en 2010, c'est

débat public organisé par







par rapport à ce principe. L'eau est un bien commun qui doit être évidemment géré de manière solidaire, de manière démocratique, de manière transparente. On a pu, à la suite de cette remunicipalisation, réinvestir l'argent de la facture d'eau des Parisiens et des Parisiennes. Il y a 3 millions d'usagers à Paris du réseau d'eau potable. Nous avons pu les réinvestir dans le patrimoine et nous faisons des investissements qui sont très importants sur le réseau de distribution, sur nos usines de production et sur la question de la qualité de l'eau.

Pour en revenir au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, le projet du SEDIF d'installer l'OIBP, des membranes d'ultrafiltration sur ces trois usines principales et pour vous dire quel regard critique, nous portons sur cette technique. Cette technique, d'abord, est issue de la désalinisation de l'eau de mer. Il faut le dire, parce que c'est important de connaître l'origine de cette technologie pour pouvoir en apprécier les éventuels avantages ou les éventuels inconvénients. Quatre points qui mériteraient à notre sens, puisque nous partageons cela avec quelques autorités organisatrices et nous avons eu l'occasion de nous exprimer, quatre points qui nous paraissent mériter toute notre attention. D'une part, cette technologie reporte les pollutions sur les autres acteurs de l'eau. On va, à travers la technique de traitement OIBP, rejeter les déchets issus du traitement de l'eau dans la Seine, la Marne et l'Oise et demander finalement aux collectivités, aux territoires en aval, de retraiter à leur tour ces rejets de polluants qui sont des déchets et qui ne sont pas traités par l'opérateur SEDIF. On va donc avoir un manque de solidarité et quelque part, je dirais même un égoïsme de cet opérateur d'eau important qui ne va pas traiter ses déchets, qui va les rejeter au milieu, qui va repolluer la Seine, la Marne et l'Oise et inviter les autres territoires en aval qui n'ont pas toujours les mêmes moyens financiers pour traiter ces déchets, de les traiter.

Deuxième sujet qui pose une question éminente de sécurité pour le schéma d'alimentation en eau de la zone interconnectée en Île-de-France, c'est la question de la solidarité entre les opérateurs d'eau. Dans la zone interconnectée avec les quatre autorités organisatrices principales qui sont le SEDIF, Paris, SENEO et AquaVest. Nous nous échangeons en permanence de l'eau pour le secours, en cas de panne, en cas de travaux sur notre réseau de distribution ou en cas de pollutions accidentelles sur des nappes ou sur les fleuves. Nous le faisons en permanence, nous le faisons au quotidien. Nous utilisons ces interconnexions. Aujourd'hui, la qualité de l'eau qui va être produite par le SEDIF pose la question de la possibilité de maintenir ces échanges d'eau dans le futur et encore une fois, ces échanges d'eau, ces interconnexions sont vitales pour la zone interconnectée francilienne. J'ai bien entendu le terme qui a été utilisé par le vice-président du Sédif, mais une eau qui serait à terme sans chlore peut-elle continuer à être échangée avec d'autres territoires qui n'ont pas les mêmes techniques de traitement, qui n'ont pas les mêmes techniques de production ?

Troisième point, et cela a été évoqué à plusieurs reprises, donc je vais aller plus rapidement, est la question de l'explosion des consommations d'énergie. Nous traversons une crise énergétique depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une crise qui appelle à des efforts de sobriété énergétique. La consommation d'énergie de cette technique sur les usines de production du SEDIF, c'est une consommation d'énergie multipliée par deux, par trois, par six ou par dix si le SEDIF acceptait ce qui devrait faire, à mon sens, de traiter ces déchets avant de les rejeter dans la Seine, la Marne et l'Oise. On est sur une utilisation au minimum par deux, trois, voire par six ou par dix si on était dans le traitement des concentrats qui sont dans le projet du SEDIF, toujours rejetés au milieu, contribuant à polluer. Ensuite, sur la question de l'impact social, Eau de Paris a fait un choix très clair en 2010, après la remise en position, de baisser l'eau. On a actuellement le prix de l'eau le plus bas à l'échelon métropolitain et c'est une question d'accès social à l'eau. Aujourd'hui, avec l'explosion des consommations d'énergie, avec, en traduction, un impact sur la facture d'eau des usagers du SEDIF, on va avoir la diminution de l'accès de l'eau. Ce ne sont pas des sommes qui sont anodines, parce que l'on parle de sommes de 0,30 euro à 0,40 euro par mètre cube, mais cela veut dire quelque chose sur la facture des usagers. Michel BISSON en a parlé. Qu'est-ce qu'on défend, à Eau de Paris ? Qu'est-ce que l'on défend comme modèle alternatif ? Qu'est-ce que l'on défend comme modèle alternatif en termes de gestion durable de la ressource en eau ? On défend le fait que le meilleur traitement, c'est la prévention à la source des pollutions. Madame a évoqué la question des industriels. Il faut que ces produits soient interdits. Et d'ailleurs, avec l'ensemble des régies et des présidents de métropole et des maires, nous avons demandé l'interdiction des pesticides, en particulier sur les aires de captage et d'alimentation de nos zones. Ça, c'est important. La meilleure prévention, le meilleur traitement, c'est la prévention à la source des pollutions, que I'on n'ait pas dans nos fleuves, des pesticides, des nitrates, des engrais, des micropolluants ou des produits industriels. La deuxième chose que l'on promeut, c'est un traitement raisonné. Un traitement sobre. On a vu les impacts sociaux sur la facture d'eau des usagers de nos opérateurs d'eau. C'est essentiel que nous fassions des

débat public organisé par







investissements raisonnés, adaptés à la qualité de l'eau brute que nous essayons de protéger et pour diminuer l'impact social sur la facture d'eau. Nous travaillons à Eau de Paris depuis très longtemps avec les agriculteurs sur les zones de captage et cela peut être fait sur le bassin versant Seine-Normandie par le SEDIF, contrairement à ce qui a été dit par le vice-président du SEDIF. On peut travailler à la prévention, à la source des pollutions, y compris sur les eaux de surface. Si tous les opérateurs d'eau s'y mettaient et si le SEDIF s'y mettait depuis plus longtemps, on obtiendrait des résultats plus efficaces. Nous travaillons avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, 47 millions d'euros. Nous protégeons 16 000 hectares. Nous entendons protéger 40 000 hectares. 47 millions d'euros pour aider les agriculteurs à faire la transition agricole, c'est-à-dire moins de pesticides, moins de nitrates sur ces aires de captage et cela se retrouve évidemment dans les eaux de surface.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Un mot de la fin?

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Oui. La question du traitement. En tant qu'opérateur d'eau, nous sommes garants de la qualité de l'eau qui est distribuée et nous sommes 100 % conformes, comme toutes les autorités organisatrices au niveau sanitaire. Le SEDIF n'a pas à édicter des normes sanitaires. C'est la responsabilité des autorités nationales, du gouvernement et des directives européennes de le dire. J'en terminerai par là et je vous rassure, je vais respecter avec une petite prolongation. Concernant la question de l'exploitation sobre industriellement de nos usines, on vient d'inaugurer la deuxième filière de traitement de l'usine d'Orly d'eau potable. C'est un exemple de sobriété industrielle. C'est un exemple de traitement de l'eau. Nous obtenons des résultats, mais nous obtenons des résultats aussi parce que nous travaillons en amont avec les agriculteurs pour protéger la ressource. Je vous remercie.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour cette présentation. Même exercice. C'est de faire individuellement le tri dans ce qui vient d'être présenté et pour acter une question à la table. Merci.

Temps d'échange de quelques minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Les tables 10 et 11.

Une intervenante - Table 7

La question de la table 7 est relative. Vous avez lourdement insisté sur le fait que ce n'est pas du rôle d'une autorité organisatrice que d'aller au-delà des normes et réglementations. Nous voudrions savoir ce que doit faire l'autorité organisatrice sur le principe de la constitution, du principe de précaution dès lors qu'un risque avéré est publié. On va prendre l'exemple des PFAS récents sur lesquels il n'y a actuellement pas de normes.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci. La table 10, avez-vous déjà posé une question ou jamais ? Vous avez déjà posé une question avant ? C'est donc bien pour vous.

Une intervenante - Table 7

La table 10 demande comment vous imaginez développer et renforcer une solidarité interopérateurs à l'échelle régionale dans un contexte de grandes divergences politiques.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour ces deux questions. Monsieur LERT, la parole est à vous.

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

débat public organisé par



La Commission nationale du débat public

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24





Je vais commencer par la dernière question et essayer de répondre directement. S'il n'y avait pas eu ces décisions unilatérales du SEDIF sur le développement de cette technique OIBP, on ne se poserait pas aujourd'hui la question de la fragilisation, de la résilience de l'alimentation en eau potable en Île-de-France. Déjà, prendre les décisions collectivement. C'est une décision qui relève aussi de l'appréciation du préfet de région. Les services de l'État doivent être impliqués dans des décisions qui sont aussi importantes, encore une fois pour l'alimentation en eau potable de l'Île-de-France. Il ne s'agit pas de divergences politiques. La question n'est pas la divergence politique. La question est de pouvoir assurer, dans un contexte de changement climatique, la résilience de notre schéma d'alimentation. On doit pouvoir continuer dans le futur à s'échanger de l'eau entre SENEO, AquaVest, le SEDIF et Eau de Paris pour assurer qu'il y ait de l'eau au robinet dans n'importe quelle circonstance en Île-de-France et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Aujourd'hui, le système actuel répond à cette préoccupation et d'ailleurs, nous y avons travaillé dans le cadre du groupement des quatre autorités organisatrices.

Sur la question de la charte de l'environnement, je suis assez désolé d'avoir à le dire, mais il y a eu une présentation biaisée qui a été faite dans le dossier du SEDIF sur les implications de la charte de l'environnement, une interprétation erronée de la charte de l'environnement. On nous parle, dans ce dossier soumis au débat public, du principe de précaution visé par la charte de l'environnement, mais ce principe porte bien sur la prévention des atteintes à l'environnement. J'ai parlé tout à l'heure du rejet des polluants en volume hyper concentrés dans les fleuves et les rivières. Il ne s'agit donc pas ici d'une application du principe de prévention et de précaution par le SEDIF. Il s'agit au contraire d'une atteinte à ce principe de prévention des atteintes à l'environnement. C'est une interprétation qui a été donnée dans un certain nombre de réunions du SEDIF par les conseils juridiques du SEDIF, mais je les appelle à plus de précisions et à plus de rigueur sur cette question. La charte de l'environnement ne justifie pas un traitement à l'extrême de l'eau au détriment des préoccupations environnementales. C'est une question fondamentale et c'est une question qui a des fondements juridiques.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour vos réponses. Je vais passer la parole à Monsieur Florent CASY qui est directeur général de SENEO pour la dernière intervention des autorités organisatrices.

M. Florent CASY, Directeur Général SENEO

Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je représente le syndicat Seneo. Je le dis tout de suite, je ne suis pas élu du syndicat donc je porterai un discours un tout petit peu différent des personnes qui sont passées avant moi. Pour compléter la présentation pour SENEO, nous sommes un syndicat producteur avec nos usines et distributeurs d'eau. On est situé sur la moitié nord des Hauts-de-Seine. On est donc 610 000 habitants et un peu plus de 360 000 emplois. On a des services d'une dimension plutôt d'une métropole régionale. On est le deuxième syndicat derrière le SEDIF, mais le SEDIF est tellement loin qu'il ne nous voit même pas derrière lui, mais on a un meilleur rendement que lui. Je tiens à le dire. On est à 94 %. A priori, Eau de Paris aussi. On verra dans les faits. On produit de l'eau à partir d'une usine. On a une spécificité industrielle, c'est que nous n'avons qu'une seule usine sur notre territoire. Nous sommes, depuis le début de notre histoire, obligés d'acheter de l'eau à nos voisins. La question de la marchandisation de l'eau est un vrai sujet pour SENEO, mais ce n'est pas le sujet du jour. Le sujet du jour est bien l'OIBP du SEDIF. J'ai envie de vous lire la conclusion que nous avons mise et je fais mon job de fonctionnaire. Non, je ne vais pas vous la lire. Je vous invite à lire notre cahier d'acteur. Ce sera beaucoup plus passionnant. Ce que je voudrais dire simplement, c'est que le sujet de l'eau, on le voit aujourd'hui, est très complexe et je remercie beaucoup la CPDP d'avoir organisé ce débat-là, dont le format est assez innovant. Je trouve que c'est la première fois que l'on voit des acteurs de l'eau autour de plusieurs tables et dans un format de dialogue, mais je ne sais pas si c'est le bon terme. Je vais l'appeler « tentative d'échange ». Pour SENEO, le sujet de l'eau est en effet très complexe. Vous l'avez vu, il y a les réglementations. On peut utiliser des mots différents.

Le sujet est très complexe. On est tous rattachés à une ressource locale. La première des questions est « Est-ce que vous comparez le vin de Bordeaux avec les vins de Bourgogne, comme ça ? » Je ne sais pas. Il y a quand même des choses où, à SENEO, on aime bien rappeler que l'on est tous différents et en même temps, on fait tous le même job. On est un service public, ça a déjà du sens et local, cela a un autre sens, de l'eau potable. On l'a dit aussi, je crois que c'est le Monsieur STREHAIANO du SEDIF. On distribue une denrée alimentaire. Nous, on aime bien dire à SENEO que c'est une denrée périssable et alimentaire que l'on distribue dans chaque pièce de la

débat public organisé par



244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24





maison. C'est mieux qu'Amazon Prime. On est un service. On est dans une production industrielle alimentaire, peut-être agroalimentaire, mais pas comme l'image que l'on en a. On produit une eau qui a un nom, qui s'appelle une eau potable. Je ne sais pas si cela a été abordé par la CPDP, mais potable, ce n'est pas juste que l'on peut boire potable. C'est une définition réglementaire. Je ne sais pas si les embouteilleurs d'eau sont invités dans ce sujet de l'eau. Sur nos territoires dont on parle aujourd'hui, en région Île-de-France, il y a des embouteilleurs d'eau. Il y a des industriels. Quelle est la qualité de ces produits-là ? On dit l'eau du robinet, mais on a l'impression, quand on lit les médias, que l'on nous fait boire des trucs absolument pas bons. Nos eaux sont potables au sens réglementaire. Elles sont conformes au sens réglementaire. On a les services de l'État. Je ne vais pas les pointer du doigt, parce qu'ils vont peut-être être mal à l'aise, mais ils nous contrôlent, ils nous surveillent. On produit une eau qui est d'extrêmement bonne qualité. C'est vrai pour tout le monde avec les usines d'aujourd'hui.

Le point de vue de SENEO est que le sujet est très complexe et en plus, par-dessus, un petit sujet du mode de gestion qui est important. Mais encore une fois, quand l'eau manque, elle ne se dit pas « Où est-ce que je vais aller ? Dans une régie ? Dans une DSP ? » C'est le préfet qui décide. C'est plus simple. On a un débat aujourd'hui qui est passionné. Nous, on l'aurait adoré un peu plus passionnant sur certains éléments. Tout est en place, mais rien n'est en ordre. Aujourd'hui, il faut qu'on se l'avoue, qu'on se le dise, qu'on se le fasse. On a une absolue nécessité de travailler ensemble. L'avenir, on le construit aujourd'hui. Concernant le projet OIBP, il ne faut pas le perdre de vue. La question que l'on nous pose, c'est ce que l'on pense un peu du SEDIF. Je le jugerais un peu sur pièce quand la consultation sera finie, mais là, c'est le technicien. C'est le fonctionnaire qui parle. Je ne suis pas élu. Sur tout ce qui est question des rejets, ils auront les autorisations à formuler. Si les services sont non conformes, les services de l'État sont là.

Je vais finir là-dessus. Ce qui est important et c'est là où l'on se réunit tous, là où il faut que l'on apprenne à regarder ensemble vers cet avenir-là, ce sont les enjeux de la ressource et sa qualité. Peut-on balayer d'un revers de main, l'aspect curatif qu'il faut développer plus ou moins aujourd'hui vu la qualité de nos eaux ? J'ai envie de dire que confère la France vis-à-vis des enjeux environnementaux. On rattrape un peu le retard. Peut-on se faire fi du curatif ? Je ne suis pas sûr. Peut-on faire fi du préventif ? Je ne suis pas sûr. Vous l'avez bien compris. C'est la posture de SENEO, se dire qu'il faut de tout pour faire un monde et qu'il faut tous les acteurs pour faire un joli monde. Ce qui est important, en tout cas pour SENEO, c'est que l'on puisse travailler à l'avenir sur des enjeux environnementaux qui prennent 20 ou 30 ans. C'est le temps court de l'environnement. Ce n'est pas le temps court pour nous, c'est une demi-vie. Je suis missionnée pour venir ici en ouvrant la question, en disant comment l'on va faire pour travailler demain tous ensemble et vraiment tous ensemble, autour de toutes ces questions-là. Ce sont ces réponses qui permettront à tous nos services publics de continuer d'exister ensemble.

Concernant l'avis de SENEO sur l'OIBP du SEDIF, vous l'aurez en détail dans le cahier d'acteur. Nous, on est tout à fait satisfait de pouvoir voir les grands acteurs franciliens autour de ces tables-là, sous ce modèle-là. Je pense que le débat est absolument nécessaire et il est très utile. Il est obligatoire quand on regarde les enjeux de demain. On nous parle de réindustrialiser la France, c'est heureux. C'est plus d'industries, donc peut-être qu'il faut que l'on se prépare aussi à l'idée que c'est peut-être plus de pollutions. Aujourd'hui, les pollutions que l'on a, c'est agricole et industriel. Quand je dis agricoles, ce sont les pratiques agricoles, pour être précis. L'exemple de Paris sur la préservation de la ressource est très pertinent. Il faut de tout pour faire un monde.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Monsieur CASY. Même opportunité. Essayez de digérer tout ce qui vient d'être présenté par Monsieur CASY pour la question à lui adresser.

Temps d'échange de quelques minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Dernier tour de questions avant la pause. Je vais me tourner vers ta table 4 qui n'a pas encore posé de questions.

Un intervenant - Table 4

À la table, on a bien entendu la volonté de SENEO d'organiser le travailler ensemble. Il y avait aussi une question

débat public organisé par



244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24



qui était de travailler ensemble, mais comment y arriver ? Justement, qu'est-ce que vous pourriez appeler de vos vœux ? Est-ce que l'on pourrait vous entendre à ce sujet ?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Est-ce que toutes les tables ont posé au moins une question ? Si ce n'est pas le cas, levez la main. La table 5, vous n'avez jamais posé de questions depuis le début de l'après-midi ? Vous avez restitué au début. D'accord. On avait pris le package hors intervenant. Très bien. On va commencer un nouveau tour de tirage au sort avec les 11 tables. Table 11 pour la question à Monsieur CASY de SENEO.

Un intervenant - Table 11

Vous dites qu'il faut que tout le monde débatte et que l'on continue de débattre ensemble. Je n'ai pas bien compris votre position, mais je pense avoir parfaitement bien compris votre position qui est de ne pas en avoir véritablement. Comment fait-on pour continuer à travailler ensemble alors que le SEDIF va prendre sa décision tout seul dans son coin dans quelques mois ?

M. Florent CASY, Directeur Général SENEO

Notre position, je vais la dire, puisque vous ne voulez pas lire notre cahier d'acteur. Tant pis, je vais vous spoiler la fin. Attention, alerte spoil, n'écoutez pas. La réponse de SENEO est de dire que les décisions qui sont prises par le SEDIF aujourd'hui sont légitimes et légales. C'est une façon de voir les choses, mais aucune n'a été attaquée au tribunal administratif. Elles sont toutes en application. J'ai envie de dire qu'a priori, elles sont légales et légitimes. Le SEDIF est comme tous les syndicats. Il a un comité syndical avec des élus qui sont eux-mêmes élus. La représentation existe. Je ne sais pas quoi vous dire de plus. Sur la question de savoir comment l'on fait, pour moi c'est compliqué. On est sur les relations institutionnelles et beaucoup sur les relations humaines. Aujourd'hui, on a le pilotage du groupement d'études à SENEO, qui n'est plus un groupement d'études, parce que la convention est terminée. On est donc sur un groupe informel de travail. Je m'en veux, parce que c'est à moi de fixer la prochaine réunion et aujourd'hui, je n'ai pas envoyé les dates pour faire des propositions, mais il faut continuer à se rencontrer, à se connaître, à passer outre. Si j'avais la formule magique, je ne serais pas là. Je serai dans mon labo à mélanger des produits pour avoir la formule magique. Il faut s'apprendre, il faut se connaître et il faut être aussi dans une posture où chacun doit reconnaître qu'il peut apprendre de l'autre. C'est à la fois très simple et à la fois très compliqué. Il faut laisser du temps, d'autant plus que des débats comme aujourd'hui, quand je dis qu'ils sont passionnés, c'est comme Monsieur. Je respecte encore une fois l'avis de chacun. L'avis est légitime. Je me permets, parce que j'en ai fait part aussi à la présidente. Cette question que l'on se pose aujourd'hui, elle est géniale. C'est une très bonne question. On l'attendait tous, je pense, depuis très longtemps, cette question. Mais se la poser aujourd'hui dans le contexte du SEDIF et de l'OIBP, je respecte la méthode, la commande. Il n'y a pas de gêne, il n'y a pas d'animosité particulière, mais il y a quelque chose où c'est passionné et on aurait aimé que ce soit passionnant.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour ce mode de fin des cinq autorités qui ont pris la parole et ont exprimé leur point de vue dans le cadre du débat sur l'eau potable. Ce que nous vous proposons, c'est une courte pause. Vous avez juste un bas au niveau de l'équipe, des jus. Vous pouvez aussi vous aérer. C'est aussi bon pour l'esprit. Juste après, une table ronde avec différents intervenants pour parler des formes de coopération autour de l'eau potable. Dans dix minutes, nous nous retrouvons, donc à 16h30. Merci.

Temps de pause de 10 minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Je vous invite à retourner à vos tables avec vos cafés, vos jus de fruits, votre verre d'eau pour que nous entamions la table ronde. Facilitateurs et facilitatrices, merci de votre aide. Pour que nous puissions démarrer cette table ronde qui est un temps non pas conclusif, mais presque, j'invite les intervenants à me rejoindre, dont Monsieur BISSON, Monsieur LERT que vous connaissez déjà, Monsieur STREHAIANO. J'invite

débat public organisé par







trois autres intervenants que vous n'avez pas encore entendus, Monsieur BOUYER, Madame PROUVE et Madame TROLARD. Je vous invite à venir nous rejoindre. Nous avons quatre places ici et vous disposez comme vous le souhaitez. On va laisser une place pour Agnese BERTELLO. J'invite Monsieur Dan LERT à nous rejoindre, ainsi que Monsieur BISSON et Monsieur STREHAIANO. C'est toujours tentant de prolonger un peu la pause. Je vous remercie de vous installer. Nous allons donc débuter cette table ronde qui s'intitule de manière beaucoup moins énigmatique qu'en début de réunion, puisque cela a été au cœur des échanges avec les autorités organisatrices. 'Après le débat, faut-il de nouvelles formes de coopération ? Regards croisés sur la gestion et la gouvernance de l'eau ». Pour cela, nous avons une table ronde constituée d'intervenants que vous connaissez déjà et d'autres que vous ne connaissez pas encore. On va attendre d'autres prises de paroles. Agnese, peux-tu me dire un mot de ce que tu attends de cette table ronde, en tant que présidente du débat public ? Quel rôle, quelle fonction à cette table ronde ? Et introduire Fabienne TROLARD qui va nous faire un rapport d'étonnement sur tout ce qu'elle a entendu.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Cela a été vraiment très important pour nous en tant que commission d'organiser cette réunion et cette agora aujourd'hui en impliquant toutes les autorités organisatrices. Cela faisait longtemps que l'on voulait vraiment avoir ces moments d'échanges et je voulais remercier les autorités organisatrices et les opérateurs qui ont choisi effectivement de participer, de jouer le jeu parce que ce n'était pas évident de pouvoir rester un aprèsmidi avec nous, à débattre, de participer au travail en sous-groupe et de jouer le jeu de façon importante. Selon nous, c'est un élément précieux que l'on va aussi indiquer au cœur du compte-rendu du débat, cette capacité et cette possibilité d'échanger. Cela nous amène aussi au cœur de cette table ronde, parce que l'on en a toujours parlé jusqu'à maintenant. Plusieurs intervenants ont indiqué la nécessité de trouver une façon d'échanger, de discuter, de trouver des solutions qui sont partagées, d'arriver à une gouvernance et une stratégie qui soient partagées par tous les acteurs et qui puisse effectivement permettre à la région et au pays aussi de faire face à ces défis qui sont de plus en plus importants et urgents. La question du changement climatique, la question de la pollution et donc la question de la gouvernance de l'eau et de l'eau potable.

Nous avons maintenant avec nous, les représentants de l'État, de la DRIEAT et de l'AESN qui vont échanger avec les autres intervenants, les autres autorités organisatrices et avec la salle pour essayer de creuser un peu ce thème et donc comprendre ce que l'on peut faire à partir de maintenant pour aller au-delà et ne pas laisser seulement des mots que l'on s'est dit dans une belle journée de partage et d'échanges, mais pour pouvoir faire démarrer un chemin qui peut nous porter à construire quelque chose qui soit partagé entre tous les acteurs.

Avant de passer la parole et de commencer ce travail de la table ronde, je voulais donner la parole à l'experte que nous avons impliquée, Fabienne TROLARD, qui est géochimiste et minéralogiste, qui anime l'équipe hydrologie de l'INRAE et enseigne au CNAM, médaille d'or de l'Académie d'agriculture de France. On a choisi de commencer avec cette intervention parce que l'on veut continuer à élargir et rafraichir la possibilité de nos échanges pour avoir un nouveau point de vue qui puisse vraiment nous permettre d'aller au débat au-delà de certaines crispations qui peuvent être entre nous, parce que le défi est très important pour tous.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup, Agnese. En termes de règles du jeu, tous les intervenants seront soumis à un minuteur de 3 minutes. Je vous assure que là, le luxe est derrière nous. Maintenant, nous sommes dans la gestion de la rareté comme pour l'eau et vous aurez tous cette règle. La parole est à vous. Pourquoi 3 minutes ? Aussi pour ménager des temps d'échanges libres avec la salle. Merci d'avance de vous plier à l'exercice pour que l'on ait du temps pour vous poser des questions.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherche - INRAE

Je vais faire quelques points. J'étais complètement extérieure au débat. J'arrive aujourd'hui. J'ai eu les documents hier. Mon étonnement premier est que je vois vraiment une vision par le petit bout de la lorgnette. Je suis désolée de vous le dire, parce qu'en fait, on a vraiment une conjugaison de phénomènes qui concernent aussi bien l'Île-de-France qu'ailleurs. Avec le climat, Paris sera l'équivalent de Casablanca en 2050. Plus besoin de partir au

débat public organisé par







Maroc. Remontée de la mer, un mètre d'ici 2080. Ce n'est pas seulement la côte qui est impactée. C'est tout le cours de la Seine et tous les fleuves. Où sont vos infrastructures ? Comment allez-vous faire pour les déplacer et comment vous allez, notamment pour la potabilisation de l'eau, gérer ces transferts d'infrastructures ? Ensuite, je n'ai entendu nulle part la question de la diversification de l'usage de l'eau. Pourquoi faut-il de l'eau potable partout et pour tous les usages alors que dans des pays européens, cela fait 30 ans qu'ils créent toutes les nouvelles constructions qui sont équipées d'un double circuit d'eau. Pourquoi cela ne se fait pas, chez nous ? Ensuite, la crise de l'énergie. Je suis désolée de vous le dire, mais elle est devant nous et elle n'est pas derrière. Elle ne fait que commencer. Prendre de nouveaux projets qui sont plus consommateurs d'énergie, c'est une erreur fondamentale.

On a parlé de faire un pas de côté. Non. La question est qu'il faut changer de paradigme. Et ce paradigme, c'est qu'il faut aujourd'hui avoir une gestion intégrée, une vision intégrée de son territoire. On est dans des territoires d'espaces limités, de ressources limitées. Il faut donc gérer la rareté et il faut absolument avoir une vision dynamique transectorielle. Scientifiquement et technologiquement, on sait le faire. Le seul problème qui reste aujourd'hui, c'est qu'il faut changer le système d'organisation. C'est tout ce que j'avais à dire.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. En tout cas, voilà une entrée en matière qui est tonitruante et qui j'espère va faire réagir tout le monde. Notre second intervenant est justement Thomas BOUYER de la DRIEAT. Vous allez peut-être commencer par nous raconter ce que c'est la DRIEAT. Peut-être que tout le monde ici n'est pas familier de ces acronymes fort nombreux que nous retrouvons sur le tableau. La parole est à vous. 3 minutes.

M. Thomas BOUYER, Chef du service politiques et police de l'eau - DRIEAT

L'explication de la DRIEAT ne compte pas dans les 3 minutes. Cela va être long. Je suis chef du service politique et police de l'eau à la DRIEAT. Pour faire très simple, en 3 minutes, le ministère de l'Écologie en région. Et d'ailleurs, j'en profite pour excuser l'absence de la préfecture qui aurait beaucoup aimé venir, mais c'était impossible, ainsi que la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère qui nous font part également de tout l'intérêt du débat qu'ils suivent de près. Quelques messages. Le premier est merci beaucoup pour le débat public et pour votre présence à tous. Merci à la commission, mais il n'y a pas non plus de débat public s'il n'y a pas de public. Merci de participer, d'autant que la politique de l'eau a été très largement appuyée de manière historique. La déconcentration, la décentralisation et la concertation. J'ai d'ailleurs retrouvé que la compétence eau potable est communale depuis la Révolution française. C'est donc une compétence qui est historiquement communale. On a organisé les comités de bassin en 1964, avec de véritables parlements de l'eau à l'échelle du bassin, que l'on est allé plus tard, en 1992, avec les commissions locales de l'eau également, dupliquées à plus petite échelle au niveau local. On est vraiment dans une politique où l'on essaie de mettre tous les acteurs de l'eau autour de la table, ensemble.

Les liens des acteurs de l'eau sont également historiquement financiers. L'eau paye l'eau dans le monde de l'eau. L'usager est payeur et le pollueur est payeur. Le fait qu'il y ait des liens entre tous les usagers de l'eau est quelque chose d'absolument central dans la politique publique de l'eau. Cela me permet de dire que l'eau potable est indissociable du débat sur l'eau publique en général. Vous l'avez largement dit, nous allons, de manière générale, vers une complexification des sujets. On a longtemps été dans un monde d'ingénieurs. On a construit des canaux de distribution d'eau potable, de l'assainissement, la protection contre les crues. Tout ça a été vraiment ingénieur. On a construit aussi un mécanisme financier pour aller avec, à la fois, dans la bonne délégation des services publics. Il y a beaucoup de lois dans les années 1990 pour cela. Il y a des systèmes de redevances, dont l'agence de l'eau en parlera plus que moi. Aujourd'hui, ces problématiques sont toujours là. En ce moment, on dépense 1,2 milliard pour aller récupérer la baignabilité de la Seine, notamment en vue des J.O. On est donc toujours dans ce monde-là, mais on a des sujets qui s'ajoutent et qui sont d'une complexité immense. La présence généralisée dans les eaux de polluants, c'est absolument clair, avec des pollutions que l'on dit diffuses, souvent d'origine agricole, parfois également des pollutions souvent historiques ou industrielles. Pollutions dont on ne sait pas toujours mesurer, ni forcément des quantités précises partout, ni surtout les impacts potentiels. On ne sait pas forcément les estimer, on sait juste qu'il y a des polluants.

On a également des tensions extrêmement fortes en matière de dégradation des milieux qui sont indispensables.

débat public organisé par







On a perdu deux tiers des zones humides qui sont à la fois des zones de stockage, de filtration, de purification de l'eau. Cela a été dit et redit, nous avons le changement climatique avec des tensions accrues sur la ressource en eau. Très clairement, on est en train de remonter aussi, en complément de cette vision ingénieur, et également financière, sur de la reconquête, de la préservation de la ressource, des solutions fondées sur la nature. On a donné aux collectivités, assez récemment d'ailleurs, des compétences qu'on dit GEMAPI, mais sur les milieux aquatiques. On a des messages très forts au plan d'eau qui a été annoncé par le président en mars cette année, sur la sobriété en matière d'usage de l'eau. On a bien une politique de l'eau qui se complexifie. Le sujet que l'on exprime aujourd'hui se lit là-dedans. Cela a été redit, mais je réaffirme quand même une politique de l'État qui prône la mise en place d'actions préventives avec des préservations de la ressource sur le long terme pour limiter les besoins de traitement, la protection des milieux, la protection de la ressource, la limitation des polluants. Ce qui ne veut pas dire que, de temps en temps, on n'a pas bien sûr des solutions curatives lorsqu'il apparaît qu'il y a des situations qui le nécessitent. Le débat se situe dans ce creuset-là. C'est un équilibre à trouver à toutes les échelles. En l'occurrence, il est aussi à trouver pour les collectivités territoriales, compétentes en matière de distribution de l'eau, en lien avec l'État, l'agence de l'eau et la cohérence des politiques publiques. Mes excuses pour le délai.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Les autres pourront réclamer 15 secondes de plus. Voilà ce que vous avez gagné, si je puis dire. Dan LERT, je me retourne vers vous pour cette question de nouvelles coopérations. Vous avez déjà amorcé le sujet, mais peut-être d'autres éléments de réflexion au regard de ce qui vient d'être dit ?

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Pour prolonger ce qui a été présenté tout à l'heure par Michel BISSON, cet appel finalement à un Grenelle de l'eau à l'échelle de l'Île-de-France, mais peut-être aussi à l'échelle du bassin versant Seine-Normandie. Vous avez rappelé les conséquences du changement climatique sur notre fleuve, la Seine, qui vont être majeures et on doit évidemment tous coopérer pour faire face à ces défis. Je vais revenir sur la question des normes sanitaires qui a été présentée à l'instant par la DRIEAT, mais au nom des services de l'État, ça appartient aux autorités sanitaires. On a donc besoin, dans le Grenelle de l'eau, d'avoir les autorités sanitaires et les autorités des services de l'État. La priorité qui doit être donnée à la préservation de la ressource qui est la politique soutenue par l'État et que nous appliquons à Eau de Paris avec l'agence de l'eau Seine-Normandie pose la question de la position de la France, par exemple, sur le changement de modèle agricole. Ce changement de modèle agricole est impératif pour pouvoir avoir une amélioration de la qualité de l'eau et donc on a besoin, pour ne pas faire payer uniquement aux usagers de l'eau, le coût de la dépollution, il faut aussi réfléchir à comment est-ce que l'on peut avoir un principe pollueur-payeur et accompagner aussi les agriculteurs. Ce sont donc des enjeux qui relèvent de politiques nationales, notamment sur la loi d'orientation agricole qui va être examinée dans quelques mois au Parlement.

Concernant la consommation énergétique, on est face à un mur sur cette question de la crise énergétique et le débat qui était mené par la CPDP était mené, de mémoire, avec RTE, le réseau de transport d'électricité. Vu les consommations d'énergie qu'il va y avoir pour le projet OIBP, il faut savoir comment on va prioriser les usages en matière de sobriété énergétique ? Qu'est-ce que l'on va faire ? Faut-il arrêter le fonctionnement des trains ? Faut-il arrêter le fonctionnement des hôpitaux ou du chauffage en période de délestage ? Comment est-ce que l'on choisit et comment est-ce que l'on priorise les usages dans un contexte de changement climatique et de crise énergétique ? Ensuite, sur la question de la pollution des eaux de surface qui est une question très importante, des atteintes à la protection de l'environnement, c'est bien à l'échelle du comité de bassin que l'on doit discuter de ces choses-là. Si nous avons écrit, avec la Ville de Paris, au préfet de bassin, Marc GUILLAUME, au titre de préfet de bassin, c'est bien parce que c'est dans le Parlement de l'eau que l'on peut discuter à l'échelle du bassin versant de la déclinaison du plan eau qui a été annoncé par le président de la République. Quand on voit que, pour les services d'eau potable, on nous demande d'appliquer une baisse de 14 % des prélèvements, que l'on ne demande strictement rien aux agriculteurs, que l'on demande - 4 % à l'industrie, ça pose des enjeux qui sont démocratiques, qui doivent être débattus démocratiquement avec la présence des services de l'État et quoi de mieux que le comité de bassin pour pouvoir coopérer pour faire face à ce défi sur la ressource en eau.

débat public organisé par





Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Je vous propose que l'ouvre un temps d'échange libre avec la salle, sans tirage au sort, pour les personnes qui souhaitent poser une question ou qui ont une réaction vis-à-vis des trois premières interventions que nous venons d'entendre. Après quoi, nous aurons à nouveau le plaisir d'entendre les personnes qui sont autour de la table ronde. Je vois une question ici. Y a-t-il d'autres questions? Nous allons prendre ces trois questions en bloc, si vous le voulez bien et après, nous allons vous entendre y répondre.

M. Joël JOSSO, militant coordination Eau Île-de-France

J'ai bien entendu Monsieur Bouyer. C'est une question à son égard, pas de titre personnel. Je suis ravi de voir qu'il y a quelqu'un qui représente la police de l'eau. J'ai l'impression qu'il n'y a pas d'État dans toute cette affaire, que l'État est totalement absent, que la police de l'eau, on ne la voit nulle part ou pas beaucoup, en tout cas, et que la politique agricole est traitée dans les congrès de la FNSEA. Je me dis qu'on est bien mal barré dans ce genre de chose, parce que si l'on ne s'attaque pas à modifier les pratiques agricoles, et cela a déjà été dit par d'autres intervenants, on est foutus. Le plan qui a été fait, présenté par Monsieur MACRON, ne présente aucune alternative dans le domaine agricole. Qu'est-ce que vous nous proposez donc de beau ?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Vous avez donc bien pris note de la question « Où est l'État » et « L'adaptation des pratiques agricoles ». Il y a une demande de prise de parole. Je vous en prie.

Mme Tania CHARLOTTE, citoyenne

Bonjour. Merci beaucoup. Je suis Tania, citoyenne. Je m'intéresse depuis pas longtemps au problème de l'eau. Je ne sais pas si c'est à vous, mais ça fait un moment que j'avais envie de la poser, alors peut-être que ce ne sera pas au bon endroit. Vous verrez, comment on unifie la qualité de l'eau? On avait parlé du fait que l'eau avait des qualités différentes en fonction des territoires. Avez-vous des idées de comment rendre la qualité de l'eau identique sur tous les territoires, notamment d'Île-de-France, entre autres, mais aussi peut-être en France?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Tania. Il y a une dernière question ici.

M. Philippe GUETTIER, expert international dans le domaine du développement durable

Je voulais vous poser une question aux personnes qui sont là, à la table, mais qui va dépasser ces seules personnes? Comme vous me donnez la parole, j'en profite. Je suis Philippe GUETTIER, je suis expert international dans le domaine du développement durable. J'ai agi et j'agis toujours dans un certain nombre d'entités au niveau français et international. Ce que je constate depuis le début de cet après-midi et aussi en étant venu à l'un des débats qui ont eu lieu il n'y a pas très longtemps avec les étudiants, c'est qu'on est complètement dans le secteur de l'eau. On ne parle que de l'eau, presque. On parle un petit peu du climat, un peu des questions sociales, alors qu'une société, notamment la société de l'Île-de-France a relevé des défis vraiment conséquents sur tout un tas de sujets. On a pratiquement oublié ces autres défis, au-delà du défi de l'eau. Or, je pense que c'est quelque chose qui ne va pas. Le débat est fini. J'arrive peut-être probablement trop tard, mais peut-être que, dans ce qui va être fait de tous ces débats qui ont eu lieu depuis plusieurs mois, notamment le rapport que la CNDP va publier, je pense qu'il serait bien que ces rédacteurs intègrent ces dimensions qui dépassent le seul secteur de l'eau. On peut penser aux questions de climat. On en parle un petit peu, mais pas beaucoup. On n'a pas vu forcément beaucoup d'experts du climat dans ce sujet, des experts de la biodiversité, de la lutte contre les inégalités, des questions plus sociales, plus économiques. Je pense que ce rapport gagnerait à ouvrir un petit peu les œillères et à sortir du seul silo de l'eau. L'eau potable est un service important, mais qui est lié à plein d'autres choses. Si le rapport de la CNDP pouvait le mettre en avant, ce serait très bien.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Je vous invite à aller au but. Merci.

débat public organisé par





M. Philippe GUETTIER, expert international dans le domaine du développement durable

Je vais très vite, mais je pense que cette question est transversale à tout ce que l'on a dit. Il y a deux étudiants qui sont ici présents, qui ont travaillé à une évaluation dont on n'a pas eu les résultats ici aujourd'hui, qui visent justement à évaluer le projet du SEDIF au regard de ce que l'on appelle l'agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable, ce qui est une façon d'évaluer le projet du SEDIF par rapport aux grands défis que la région Île-de-France doit relever. Je vous invite à lire cette évaluation lorsqu'elle sera sur le site web et j'invite la CNDP à prendre en compte les résultats de cette évaluation dans son rapport. Merci.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour cette interpellation à élargir la réflexion plus largement que sous le domaine de l'eau. Monsieur BOUYER, avez-vous envie de réagir sur la question de savoir où est l'État dans tout cela et la question de la mutation des pratiques agricoles. Je vous en prie.

M. Thomas BOUYER, Chef du service politiques et police de l'eau - DRIEAT

Je peux être un peu vexé, si l'on me dit qu'il n'y a pas de police de l'eau. Je suis un peu surpris de la question, puisqu'il y a une police de l'eau. Je peux vous garantir que j'ai une équipe qui travaille de manière informelle. L'implication de mon équipe et de mes collègues est particulièrement notable et l'engagement des agents de l'État et, je pense, largement au-delà, est absolument à saluer sur ces domaines. La police de l'eau est organisée, notamment sur la base de dépôts de dossiers. Notre métier est d'autoriser, de refuser ou de recadrer un certain nombre de projets lorsqu'ils vont avoir des impacts sur la ressource. Je peux vous garantir que tous les pétitionnaires qui déposent des dossiers chez nous, je pense, ne partagent pas votre avis et trouvent au contraire qu'il y a trop de polices de l'eau et que l'on est beaucoup trop long. Dites-vous que l'instruction des dossiers d'autorisation prend entre 14 et 15 mois. Pour un pétitionnaire, cela peut être long. Ça reflète aussi l'exigence qu'il y a en termes de regard sur les dossiers. Avec nos collègues de l'office français de la biodiversité et d'autres collègues, il y a également des contrôles en matière d'infraction sur les actions qui peuvent avoir lieu, qui peuvent être nuisibles, masse d'eau [03 :18 :55]. C'est un peu la réponse sur la police. Après, Je peux vous dire que si l'on était plus nombreux, on saurait aussi faire plus, mais je pense que c'est valable pour à peu près toutes les polices du monde.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Sur la question de la mutation des pratiques agricoles et de la question de l'unification de la qualité en eau, voulez-vous réagir là-dessus ?

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Sur l'eau et l'agriculture, il ne faut pas dire qu'il ne se fait rien. Il y a actuellement de grandes discussions sur le changement de type de cultures, plus économes en eau. Il y a aussi des travaux au niveau génétique pour avoir des espèces qui soient plus résistantes à l'eau avec des besoins en eau réduits. Il y a un vrai travail. Quant aux pesticides, il faut quand même dire que l'on a divisé par 5, l'utilisation des pesticides au champ. Les progrès sont encore en cours, notamment avec l'agriculture de précision qui consiste à apporter juste la dose qu'il faut là où il faut, de manière même plus préventive, mais curative directement. Il ne faut pas faire non de la tête, Monsieur. Je regrette.

M. Philippe GUETTIER, expert international dans le domaine du développement durable

On a diminué la consommation de pesticides parce qu'ils sont plus concentrés. C'est la réalité aujourd'hui. Dans l'eau, il n'y a aucune amélioration sur la question des pesticides sur les dix dernières années.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Surtout, vous avez une résilience. Vous avez une pollution diffuse qui va mettre 30, voire 40 ou 50 ans. On a trouvé des pesticides qui étaient mis sur les fraisiers de la Drôme. On les a retrouvés à 15 mètres dans les eaux en Camargue. C'est quoi l'eau ? L'eau, c'est H2O, mais c'est en fait un puissant solvant. C'est pour cela qu'il y a des qualités de l'eau qui sont très différentes d'une région à l'autre. Toutes les formations géologiques, les sols qui

débat public organisé par







sont traversés ou modifiés, vont modifier la qualité de l'eau. C'est le principe chimique de l'eau. Elle va acquérir des éléments chimiques à des concentrations différentes. C'est ça qui fait aussi que vous avez des eaux avec des qualités très différentes. Il n'est nulle part question d'avoir une harmonisation de la qualité de l'eau dans le monde. Simplement, l'OMS, l'organisme mondial de la santé, qui se décline aux Européens au niveau français dans la législation, qui vous donne les gammes de concentrations en éléments chimiques et de caractère physicochimique qui sont compatibles avec la vie et la vie humaine. C'est ça qui norme la qualité de l'eau.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup, Madame TROLARD. À mon compteur, il nous reste 1 minute 13 pour ce tour de discussions. Est-ce que les uns et les autres voulaient répondre à ces interpellations qui ont été faites, notamment sur cette question de la prise en compte beaucoup plus systémique des indicateurs et objectifs de développement durable ?

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Je ne sais pas si je vais répondre entièrement. En tout cas, c'est l'approche que nous avons. Quand nous faisons des diagnostics de robustesse et de vulnérabilité de nos territoires, nous analysons l'ensemble des aléas climatiques qui peuvent impacter nos ressources. Ça peut être la ressource en eau, mais d'autres ressources sur le territoire parisien. Cela concerne évidemment le travail de l'ensemble des collectivités. Sur le risque de fracture sur une eau à deux vitesses que l'on pourrait avoir, c'est-à-dire des collectivités importantes et imposantes ou des syndicats importants qui pourraient appliquer des traitements très coûteux, très énergivores et à côté, des territoires qui ne peuvent pas investir aussi massivement, c'est une vraie question qu'il faut que l'on se pose. Ce n'est pas seulement une question d'interconnexions entre nos réseaux en cas de secours ou en cas d'urgence. C'est une question sociale qui concerne l'égalité et l'accès à une eau de bonne qualité partout sur le territoire. Il n'est pas question que des communes en Île-de-France puissent voir une eau de bonne qualité et que, à côté, on ait des collectivités qui ne puissent pas produire et traiter une eau. On en revient toujours à la même question sur ce que l'on retrouve dans l'eau. Oui, on retrouve des pesticides ou des résidus de pesticides 30 ou 40 ans après leur interdiction. Le Chlorothalonil est interdit depuis 2019 et on le retrouve. Ce que je voulais dire sur la question de l'exposition aux pesticides, 1 à 5 % de l'exposition aux pesticides est lié à l'eau potable. 95 % ou 96 % sont liés à l'alimentation que nous mangeons. Investir, comme le propose le SEDIF, 1 milliard d'euros sur ces usines pour traiter 1 à 5 % de l'exposition aux pesticides, vous comprenez bien que l'on n'a pas résolu le problème du point de vue de la santé des personnes et d'ailleurs, de la santé aussi des agriculteurs qui travaillent sur ces exploitations.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci à tous les trois d'avoir ouvert la discussion. Il y aura un tour de discussion. Notez ce sur quoi vous avez de réagir, mais on aimerait bien entendre tous les intervenants et avoir d'autres questions à la salle. Juste un point. Je vous rappelle que le thème, c'est la question de la coopération. N'hésitez pas aussi à revenir à cette question de la gouvernance territoriale, à inventer, à remuscler là-dessus. Agnese, peut-être un mot à ce sujet avant d'introduire dans les intervenants ?

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Je voulais répondre à la question qui était posée à la fin, qui concernait l'échelle du débat. Je le disais tout au début. Nous avons choisi ce titre, « L'eau potable en Île-de-France ». Ce titre a été jugé un peu ambitieux de la part de certains. Le fait était qu'en ayant passé cette première phase d'étude du projet et du contexte, on s'est aperçu de la complexité des thèmes qu'il fallait aborder pour arriver à traiter ce sujet d'une façon pertinente. Nous avons essayé dans ce débat de commencer à rendre publique la complexité qui était un peu cachée devant le fait d'avoir un débat public sur un projet. Vous savez, la CNDP peut faire des débats publics qui concernent des plans stratégiques. On l'a fait pour l'économie, pour l'agriculture. Dans notre cas, c'est un débat qui concerne un projet. On est parti d'un projet, on a vu qu'il y avait un tas de questions qu'il fallait quand même mettre en avant et présenter au public, avec l'espérance aussi de pouvoir ouvrir un autre processus qui va peut-être aborder tous ces thèmes d'une façon vraiment plus profonde, qui va creuser ces thèmes-là. Selon moi, il y a la question de la complexité, dont le fait que tous les secteurs et tous les enjeux sont entre eux strictement interconnectés. Je reprends le mot qu'a utilisé notre experte dans la nécessité d'un changement de paradigme qui concerne l'organisation du système et même du système de gestion de l'eau.

débat public organisé par





Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Je vous propose que nous entendions à présent Lydia PROUVE de l'AESN. Même question. L'AESN, dites-nous en place.

Mme Lydia PROUVE, Chargée de mission Politiques territoriales - AESN

Merci. Bonjour à tous. Je suis Lydia PROUVE. Je représente l'agence de l'eau Seine-Normandie. Pour vous expliquer très rapidement ce qu'est l'agence de l'eau Seine-Normandie, il s'agit d'un opérateur sous tutelle du ministère de l'Environnement et du ministère des Finances. Au ministère de l'Environnement, car les agences de l'eau qui datent depuis 1964, travaillent aux priorités de dépollution sur le territoire et qui, depuis les années 2000, suivent la directive-cadre européenne sur l'eau qui fixe un cadre de bon État et de bonne qualité des eaux, qu'elles soient eaux de surface ou eaux souterraines. Par ailleurs, on est donc sous tutelle du ministère des Finances, parce que l'on prélève, sur chaque facture d'eau, une redevance qui sert notamment à accompagner tous les projets de dépollution et aussi d'accompagnement des concertations locales. Je fais un petit zoom très particulier sur les concertations locales, à la fois l'agence de l'eau Seine-Normandie et nos modèles français de comités de bassin sont reconnus dans une bonne partie du monde entier, justement pour le fait que ça rassemble un comité de bassin, des élus qui représentent toutes les catégories d'activités au titre de l'eau potable, de l'assainissement, de l'action de restauration des cours d'eau, mais aussi des communes, aussi des EPCI pour l'aménagement et aussi des usagers. Les usagers sont des associations de l'environnement, les industriels, les agriculteurs et bien évidemment aussi, les services de l'État qui sont d'univers différents, notamment les différents ministères qui ont trait à l'eau. Cette notion de désenclaver et de passer les frontières dans les différents domaines a été important dès les années 1960 et 1970, parce qu'il y avait des enjeux majeurs. C'était « Où prioriser pour dépolluer ? » puisqu'on avait de la mousse sous les ponts à cette époque-là.

Progressivement, les agences ont mis en place des sujets de concertation avec les membres du comité de bassin. Je fais très vite et je reviens à nos jours. En termes de débat, c'est ce qui a été évoqué, c'est-à-dire l'adaptation au changement climatique. Le comité de bassin a mis en place une stratégie d'adaptation au changement climatique dès 2016. Il s'est proposé de la remettre au goût du jour avec les nouveaux travaux du GIEC. Je ne vais pas rentrer dans le détail puisque ça a été voté. On a essayé d'évaluer l'impact des hypothèses du GIEC sur les ressources en eau du bassin Seine-Normandie. Les projections ne sont pas favorables. Vous pouvez vous en douter. Réduction des débits des cours d'eau de 10 à 30 %, augmentation de l'évapotranspiration, des événements de sécheresses qui vont avoir du mal à réalimenter les nappes d'eau souterraines. C'est un ensemble de facteurs qui sont maintenant prégnants. Le comité de bassin ne s'est pas contenté d'analyser ces résultats. Il a travaillé à des solutions fondées sur la nature notamment. Il y a tout un cahier de recommandations qui vont être approuvées très prochainement, basées sur des retours d'expérience. Parmi ces retours d'expérience, on a les éléments essentiels de concertation pour partager les solutions à mettre en place que l'on peut accompagner sur des bases de diagnostic, nous, financièrement, à l'échelle de bassin versant ou à l'échelle de la ressource en eau, mais aussi tout ce qui est accompagnement des filières agricoles. On accompagne les filières consommatrices à être moins consommatrice en eau, mais aussi moins consommatrices en intrant, les circuits courts et les paiements pour services rendus. De plus en plus, il y a aussi des obligations réelles environnementales, avec des acteurs, des particuliers, des propriétaires et des agriculteurs qui veulent bien s'enclencher dans une démarche volontaire que I'on accompagne via des indemnisations. Il y a donc tout un panel de solutions que l'on peut accompagner.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Il y a peut-être des questions qui vous amèneront à nous en dire un peu plus tout à l'heure. Merci à vous. Vous devez partir, Monsieur LERT? Merci d'avoir passé l'après-midi avec nous.

M. Dan LERT, Président Eau de Paris

Je vous prie de m'excuser pour ce départ. J'avais un engagement qui était déjà prévu. On en avait discuté avec les services de la CPDP. Je m'excuse auprès des services de l'État et de l'agence de l'eau Seine-Normandie, mais j'ai écouté votre intervention et je confirme que la stratégie d'adaptation qui est actuellement débattue à l'AESN est extrêmement importante et représente des enjeux pour tous nos territoires extrêmement importants. Merci.

débat public organisé par



Site du débat : https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf



Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Bonne fin d'après-midi. Je me tourne maintenant vers Luc STREHAIANO. La parole est à vous. 3 minutes. Vous connaissez la musique.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Quelques remarques sur ce qui vient d'être dit. Nous avons une vision intégrée. Lorsque l'on dit que l'OIBP consomme plus d'électricité, c'est vrai. Sur l'usine, c'est 80 % de consommation électrique en plus sur l'usine de production. Mais quand on regarde la bonne enveloppe, les services du SEDIF l'avaient fait. On a demandé à un premier cabinet d'experts, puis à un second cabinet d'experts. L'enveloppe qui nous intéresse, c'est celle des usagers, c'est celle des bénéficiaires de l'eau potable, la consommation d'électricité, compte tenu de la qualité de l'eau et des améliorations de rendement, sans parler du passage de l'eau en bouteille pour 30 % de la population qui consomme encore de l'eau en bouteille et pas l'eau du robinet. En kilowattheures, c'est gagnant. En gigawattheures, c'est gagnant. Il y aura moins de consommation d'électricité sur le périmètre du SEDIF, avec l'osmose inverse basse pression que sans l'osmose inverse de la pression, c'est-à-dire comme aujourd'hui. Pour la coopération intercommunale et le fait d'échanger, il y a longtemps que nous le pratiquons. De mémoire, c'est le président André SANTINI qui a proposé le ring de l'eau, pas celui que nous avons fait aujourd'hui qui ressemble un peu à un ring de boxe, de catch ou de MMA, comme vous voulez, mais un ring au sens anneau où l'on pourrait se dépanner les uns les autres et de manière plus réfléchie que l'on ne le fait aujourd'hui. Nous adhérons complètement à cela, sachant qu'il n'y a pas de surcapacité. Le problème est qu'il faut faire face aujourd'hui à des impondérables. Il faut faire face à une pollution, par exemple, un fleuve, et il faut pouvoir se dépanner l'un l'autre. Nous, par exemple, nous avons une conduite qui est la conduite Marne-Seine dont nous sommes très heureux de l'avoir construite à l'époque puisqu'elle permet de dépanner une usine par rapport à l'autre.

Enfin, sur les pesticides et l'OIBP qui éliminerait les pesticides, ainsi que le fait que les pesticides ne sont pas ingérés que par l'eau potable. Certes, mais l'OIBP, c'est moins de micropolluants, ce sont les résidus médicamenteux, ce sont les microplastiques et c'est le seul procédé à ce jour qui permet, compte tenu de l'eau de surface dont nous disposons, d'avoir à terme une eau distribuée sans chlore.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Dernière prise de parole. Michel BISSON. Permettez-moi de faire un peu ma candide. Je ne dis pas ça pour vous forcément, mais le rôle de cette table ronde, c'est de parler des nouvelles coopérations. Je vous entends dire « Les nouvelles coopérations », mais on coopère déjà beaucoup. Je dois reconnaître que vu de l'extérieur, cela paraît un peu paradoxal. Sur quoi faudrait-il coopérer différemment?

M. Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud

La question est « Quelle forme de coopération ? » Je prends un cheminement intellectuel qui est le mien. Changement de paradigme, ça a été dit. Température de Paris, ce sera celle de Casablanca dans quelques dizaines d'années. Cela nécessite une gouvernance nouvelle. Cette gouvernance ne peut pas être les gouvernances actuelles qui essentiellement sont verticales, y compris au niveau des territoires. Il faut que ce soit des gouvernances horizontales. Qu'est-ce que c'est qu'une gouvernance horizontale? Ce sont des gouvernances de type communauté. Les jeunes savent très bien faire et s'organiser en termes de communauté. Ce que l'on sait faire au niveau des territoires, ce sont des alliances de territoires entre des territoires ruraux, par exemple, et des territoires urbains. Ce sont donc des fonctionnements tout à fait horizontaux. Ramener à l'eau ce fonctionnement, il est opérationnel à condition que l'on soit à la bonne échelle, à travers des bassins qui soient des bassins pertinents, c'est-à-dire plusieurs syndicats, de manière à pouvoir conserver, je ne partage pas l'idée d'un grand ring ou d'un grand syndicat à l'échelle du bassin Seine-Normandie, mais plutôt la succession d'un certain nombre de syndicats qui travaillent entre eux de manière à conserver un lien de proximité. Pourquoi faut-il conserver un lien de proximité ? Parce que ce qui est important pour réveiller le sentiment démocratique, c'est de réveiller le pouvoir d'agir et le pouvoir d'agir, c'est d'abord par une certaine forme de proximité.

Quatrième élément, il nous faut donc un Grenelle de l'eau. C'est d'abord l'État qui a évidemment des compétences

débat public organisé par



Site du débat : https://www.debatpublic.fr/eau-potable-idf



en matière d'autorité sanitaire. En termes de technologies et d'innovation, la parole de l'État est évidemment fondamentale et l'ensemble des grands opérateurs d'eau. C'est déjà un premier noyau. Est-ce que c'est suffisant? Bien sûr que non, puisqu'il nous faut être dans une démarche de réchauffement climatique, bifurcation écologique, transition sociale et écologique avec, d'une part, la préservation de la ressource et d'autre part, l'adaptation. Par exemple, quand on parle de préservation de la ressource, il nous faut traiter à la fois l'agriculture, l'industrie, la biodiversité, les eaux pluviales. Les eaux pluviales se traitent à l'échelle d'un territoire, la biodiversité aussi. On en a la compétence, même si nous n'en avons pas les moyens. Quand il s'agit de l'industrie, là, il y a effectivement beaucoup plus d'acteurs à mettre autour de la table, les territoires bien sûr, les entreprises bien sûr, le législateur, vraisemblablement, l'État local, assurément. Quand il s'agit de l'agriculture, on peut y rajouter évidemment la chambre d'agriculture, la région, les départements qui, tous, peuvent porter des politiques publiques. Ce que je crois, qui est important en termes d'adaptation, c'est d'avoir là aussi des structures qui permettent d'arbitrer. Dan l'a très bien dit. Il y aura des arbitrages demain par rapport à la ressource. Est-ce que c'est un peu plus à l'agriculture, un peu moins ou aux usagers ou l'inverse ? Ce sont quand même des sujets sur lesquels le citoyen doit être au cœur. Il nous faut inventer des dispositifs souples que j'appelle conversation permanente. On ne se réunit pas une fois pour décider d'un plan d'action dans les deux ans qui viennent. On se réunit en conversation permanente.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Je vous explique la suite du programme. Dix minutes d'échanges. On va prendre 3 questions. J'ai vu que Monsieur avait levé la main. J'ai vu Monsieur au tour précédent, si je ne me trompe pas si c'est toujours valable et Madame. Après ces 3 questions et les réponses qui seront apportées, j'inviterai nos intervenants à échanger entre eux, parce que je sais que des points vous ont fait réagir. N'hésitez pas si vous avez envie de réagir entre vous aussi. Nous finirons par un regard de Fabienne TROLARD sur cette table ronde. Je mets une amicale pression pour la fin de l'après-midi. On se tourne donc vers Monsieur. Je vous laisse vous présenter et dire votre question.

M. Gilles SARFATI, citoyen francilien adhérent à la coordination Île-de-France

Bonjour. Gilles SARFATI, citoyen francilien, adhérent à la coordination Île-de-France. Ma question est simple. Quand les organismes gestionnaires de l'eau feront-ils des places aux citoyens et citoyennes dans leurs instances ?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Très bien. Très ouvert sur la question de la gouvernance et de la place des citoyens. Merci beaucoup. Madame.

Florence DUFOUR, citoyenne

Je suis habitante d'Auvers-sur-Oise et donc je bénéficie de l'eau nanofiltrée depuis 1995, le pilote et je suis aussi directrice de l'école de biologie industrielle. On parle de coopération interacteurs et autour de table ou dans la globalité, on n'a pas les usines de traitement des eaux. Or, aujourd'hui, c'est deux tiers du prix, voire trois quarts du prix pour le consommateur. Dans notre région, c'est à peu près $1/6^{\text{ème}}$ de la population et ça ne s'arrête pas. C'est aussi une région hautement médicalisée, avec des hôpitaux de pointe et une consommation médicamenteuse qui y est très élevée, dont une partie est d'ailleurs liée aux perturbateurs endocriniens et aux cancers issus des polluants. Je voudrais donc savoir si dans vos projections, dans la conversation permanente, je ne sais pas si c'est un WhatsApp des présidents ou présidentes, je ne sais pas si vous avez prévu de réfléchir au rejet et pas uniquement de cibler sur les agriculteurs. On ne parle que d'eux, mais nous avons des moyens d'action dans nos consommations médicamenteuses. Avez-vous prévu un dialogue efficace pour que les rejets anthropiques baissent, soient traités, voire déployée de l'OIBP sur des stations d'épuration ?

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci pour la question. Dernière question ici. Je vous laisse vous présenter.

M. Daniel CORDOVA, citoyen

Bonjour, je m'appelle Daniel CORDOVA. Je suis simple citoyen et j'avais une question pour Madame TROLARD qui

débat public organisé par





a évoqué le fait que l'on regardait trop par le petit bout de la lorgnette et qui nous menace quasiment de submersion à l'échelle de la fin du siècle, ici. Ma question est plus circonscrite. Elle a évoqué le fait que depuis 30 ans, à l'étranger, on construit avec un double circuit de distribution d'eau alors que nous, nous ne l'avons pas. J'ai effectivement entendu au cours de débats précédents dans ce cadre que, après tout, quel besoin avons-nous que l'eau de nos chasses d'eau soit potable, pour résumer la situation. Le problème étant que, dans le bâti existant, cela signifie qu'il faudrait doubler tous les tuyaux et cela représente un investissement qui me paraît démesuré. J'aimerais bien que l'on me prouve que j'ai tort.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Madame TROLARD, vous avez été interpellée. Je vais donc vous laisser la parole, puis vous nous direz qui d'autre veut répondre à ce qui a été dit. Madame TROLARD, puis Monsieur STREHAIANO.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Effectivement, il y a d'autres pays européens où il se pose aussi un problème de ressources en eau depuis longtemps, notamment en Belgique et en Allemagne. Cela fait 30 ans que l'État l'encourage. Toutes les nouvelles constructions depuis 30 ans sont toutes équipées d'un double circuit d'eau et d'une réserve qui récupère les eaux de pluie systématiquement. Évidemment, si l'on est dans une maison qui existe déjà et que l'on veut rajouter un double circuit d'eau, c'est faisable. Ce n'est pas tout le circuit d'eau qu'il faut doubler. Si, par exemple, vous avez un circuit d'eau qui alimente votre chaudière, vous n'avez pas besoin d'eau potable. Vous n'avez pas besoin d'eau potable non plus pour la chasse d'eau. Vous n'avez pas besoin d'eau potable pour faire votre linge. C'est tout à fait faisable, mais pourquoi cela ne fonctionne pas en France ? Parce que le premier décret qui permet au citoyen d'utiliser de l'eau non potable date de 2017 et il a le droit d'utiliser que de l'eau de pluie qu'il réserve pour arroser son jardin, sauf situations très particulières où il n'y a pas de circuit d'eau comme en haute montagne, mais autrement, c'est interdit. Ce sont les traiteurs d'eau qui ont bloqué la législation sur cette question-là, de la même façon que cela fait 30 ans qu'ils bloquent le financement des travaux de recherche français sur la question. Si on veut trouver une solution, elle existe, mais il faut aller la chercher à l'étranger.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, Madame TROLARD. Monsieur STREHAIANO, vous vouliez réagir sur ce qui a été dit.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Ce n'est pas si simple pour deux raisons. D'abord, dans votre facture d'eau, la partie la plus importante est l'assainissement. Aujourd'hui, tout est assujetti à la distribution de l'eau potable, puisque c'est l'eau potable qui repart dans l'assainissement. Quand vous avez une récupération d'eau de pluie et que vous la balancez dans l'assainissement, comment allez-vous participer à cette facturation de l'assainissement? C'est le premier point. Le second point est que l'ennemi de la distribution de l'eau, même lorsque l'on a une eau de très bonne qualité, ce sont les petits débits, ce sont les bras morts. Lorsque vous scindez un réseau, il faut faire un second réseau. Quand vous avez un réseau qui ne sert plus qu'à une partie, si l'on veut que ce soit intéressant, il faut que l'eau véritablement potable soit une petite partie. Faire garder de l'eau potable de bonne qualité dans des réseaux où il n'y a pas beaucoup de débit, où il y a des bras morts, c'est beaucoup plus compliqué que de garder de l'eau potable dans des réseaux où il y a du débit. C'est la seconde remarque. La troisième est que les modèles économiques à la marge ont l'air de fonctionner. Ce ne sont pas les producteurs d'eau qui s'inquiètent là-dessus. Ce sont plus ceux qui assainissent puisqu'ils voient aujourd'hui, en l'état de la législation, partir une recette.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup pour vos réactions. Monsieur BOUYER, je crois que vous vouliez réagir, ou Madame PROUVE sur ces questions de rejets médicamenteux ou d'autres sujets, d'ailleurs.

Mme Lydia PROUVE, Chargée de mission Politiques territoriales - AESN

Oui, c'est en lien avec ce qui vient d'être dit sur cette notion de construction. Vous l'avez souligné. Si l'on en est là aujourd'hui, c'est qu'on ne manquait pas d'eau en France et maintenant, on manque d'eau. Dans les perspectives

débat public organisé par







encourageantes, c'est le schéma régional de développement et d'aménagement de l'Île-de-France, le SDRIF-E, qui prévoit, dans ces nouvelles constructions, l'implication de construction qui prévoit de doubles canalisations pour la récupération des eaux pluviales, même si ce n'est pas systématique. Ce qu'elle prévoit aussi pour les eaux pluviales, c'est la gestion à la source des eaux pluviales, l'infiltration des eaux pluviales. J'attire l'attention sur cet enjeu majeur. Dans le manifeste du futur qui a été particulièrement bien rédigé et je souligne le travail de l'ensemble de ces jeunes qui ont participé à ce travail, ils suggèrent la récupération des eaux pluviales pour pouvoir faire plein de choses et le stockage. Ce n'est pas une super bonne idée, parce qu'elle ne peut pas être systématique. L'eau, en priorité, retombe dans les sols pour s'infiltrer et à la fois permettre la réalimentation des nappes, permettre la végétalisation qui fera que l'on souffrira un peu moins de la chaleur. Ce sont des choses qui sont importantes à avoir à l'esprit. D'ailleurs, je me permets de faire une petite parenthèse. Pour tous ces jeunes, si vous voulez leur passer les éléments comme quoi, on peut leur faire un webinaire dédié, on pourra leur présenter la stratégie d'adaptation au changement climatique et l'ensemble des solutions.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci. Je crois que le message est passé pour ceux qui sont présents aujourd'hui. Je vous en prie notamment sur la question des rejets d'origine médicamenteuse.

M. Thomas BOUYER, Chef du service politiques et police de l'eau - DRIEAT

Il y a encore six mois, j'étais le chef du service énergie, bâtiment et climat. Juste pour dire que la ville de demain, c'est celle d'aujourd'hui. On ne va pas tout détruire pour refaire des bâtiments. Les bâtiments de demain, ce sont les bâtiments d'aujourd'hui un peu améliorés. Techniquement, c'est absolument impossible de refaire tous les circuits. Je pense qu'il ne faut pas non plus penser qu'il y aura un changement radical des moyens de distribution d'eau en l'origine de 20 ans. Quelque chose que l'on a mis 200 ans à construire ne va pas changer du jour au lendemain. On va vraiment être sur de l'amélioration et sur de la progression. C'est d'ailleurs bien l'objectif du plan eau. En Île-de-France, nous avons de super-réseaux, mais des réseaux moins fuyards et des gouvernances plus locales de l'eau, plus dynamique, avec aussi plus de réalisations là où c'est possible et pertinent. Sur les rejets, je voulais quand même dire que l'on encadre et on a tous investi énormément, que ce soit les collectivités, l'État et vous à travers les factures d'eaux, pour avoir un assainissement de qualité. La station d'Achères, c'est la plus grande station d'Europe. Dites-vous que nous étions à 10 % du débit de la Seine, 50 % quand il pleut. 50 % du débit de la Seine pour une station d'épuration. Derrière, d'autres vont aller prélever dedans pour faire de l'eau potable. On est sur des stations qui sont contrôlées et qui ont des rejets contrôlés. C'est beaucoup plus facile, d'un point de vue technique et presque du législateur, d'aller contrôler des points fixes qui émettent des polluants, parce que l'on peut mettre un système de dépollution. C'est valable pour les pollutions de l'eau, de l'air et autres. Notre grande difficulté à tous, ce sont vraiment les pollutions diffuses. On n'en veut pas à l'agriculture en particulier. Il se trouve qu'elles génèrent des pollutions diffuses. Pour les gens qui prennent des médicaments chez eux, on a également une problématique de pollutions diffuses aujourd'hui, à ma connaissance, dans une moindre mesure que les pollutions par pesticides où les volumes sont juste absolument gigantesques quand on les rapporte en volumes totaux et ils se retrouvent effectivement dans l'eau de manière absolument systémique. C'est pour cela que l'on a un focus pollutions diffuses aujourd'hui.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Agnese, je crois que vous aviez une réaction.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Oui, je voulais réagir à la question qui portait sur le rôle des citoyens. Je crois que Monsieur avait posé cette question qui me semble particulièrement intéressante. On va essayer aussi d'y travailler dans la dernière partie de capitalisation de cette journée qui va démarrer après, mais effectivement, ce thème est revenu aussi au cours des réunions publiques que nous avons eu, des réunions de proximité. On a parlé parfois de la nécessité d'avoir aussi une convention citoyenne sur le thème de l'eau, donc la possibilité d'impliquer un groupe de citoyens choisis au hasard, tirés au sort, afin qu'il puisse après réfléchir avec les experts sur les différents thèmes qui sont liés à l'eau potable, à la ressource, au changement climatique et autres. C'était peut-être pour ajouter une possibilité,

débat public organisé par







une piste de réflexion. Quand on parle de gouvernance, on a parlé de gouvernance horizontale. Je suis d'accord avec ce modèle que vous proposez. Vous pouvez peut-être reprendre ce thème pour ajouter quelque chose à cet égard. Il me semble nécessaire pour pouvoir aussi donner à l'État, qui, parfois, est un peu en retard sur certains choix, la vie des citoyens qui ont eu la possibilité d'échanger entre eux, d'apprendre, de comprendre toutes les questions qui sont liées aux différents thèmes et qui, à ce point-là, ont la possibilité aussi d'aller un peu au-delà. J'étais garante de la convention citoyenne fin de vie organisée par le CESE en janvier, avril. Quand on a eu cette rencontre avec la présidente de l'Assemblée nationale, elle nous disait « Vous avez eu une grande chance de pouvoir passer tout ce temps à discuter entre eux, avec les experts sur ce thème et les différents enjeux et implications ». Au Parlement, nous n'avons pas cette possibilité-là. Cela peut donc être aussi intéressant de creuser, de mélanger, d'essayer de trouver de nouvelles façons d'aborder les sujets qui sont complexes et qui ont besoin vraiment d'une créativité du point de vue de comment peut-on réagir et intervenir.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup, Agnese, pour cette piste. Je me permets de vous demander si cela vous fait réagir sur cette question d'une coopération créative, qui s'élargit aux citoyens. Si quelqu'un peut donner la parole à Monsieur.

M. Jacky BORTOLI, élu de Grigny

Bonsoir. Merci. Je suis très heureux de ces échanges, mais je ne peux pas faire autrement que de souligner qu'il nous manque quelque chose. Le manque d'eau renchérit le prix de l'eau. La pollution renchérit le prix de l'eau. Avant-hier, je reçois un message comme quoi une très grande société anglaise est en faillite. Elle est en faillite parce que les actionnaires ont distribué 70 milliards de dividendes à leurs actionnaires. Je crains que si le débat n'intègre pas le fait que nous sommes aussi dans le milieu de tout cela, nous risquons, entre élus, qu'ils soient du SEDIF ou de Grand Paris Sud, de nous plumer la tronche, alors qu'en définitive, nous sommes devant le fait que nous nous interrogeons, mais n'est-ce pas le marché qui décide de l'eau ? Nous devons aborder cette question. Je ne fais pas allusion à ce qui s'est passé entre VEOLIA et SUEZ. Ce que je veux dire tout simplement, c'est que je l'ai vécu et nous le vivons avec mon président. SUEZ veut nous vendre 500 millions d'euros, je dirai ce que nous avons déjà payé. À un moment donné, bien sûr qu'il y a le débat sur l'OIBP, mais je n'oublie pas que le candidat à l'OIBP, c'est VEOLIA. Je crois dur comme fer que le SEDIF est une victime, mais certainement pas de nous. Victime du marché. Je dis ici solennellement que le président du SEDIF n'est pas à la bourse. Il n'est pas actionnaire d'un grand groupe, rien du tout. Il est transparent. Seulement voilà, nous, à Grand Paris Sud, comme sur Paris, comme sur toute la région parisienne, je pose la question, Monsieur le Président de Grand Paris Sud. En définitive, n'est-ce pas le marché qui décide actuellement sur la question de l'eau ? Y compris, Madame, sur la question du traitement des rejets, y compris sur la question de la possibilité de repotabiliser acceptablement les rejets de stations d'épuration. Là aussi, il y a un marché qui nous bouffe et l'État n'est pas irresponsable parce que l'agence de l'eau, on y laisse beaucoup de pognon, mais l'État ponctionne sur l'agence de l'eau. Tout ça, il va falloir le remettre sur la table. C'est le fric.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Pour conclure, pouvez-vous, vous présentez?

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Tout le monde le connaît.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

C'est pour être inclusif dans le débat, notamment avec plein de gens qui ne le connaissent pas.

M. Jacky BORTOLI, élu de Grigny

Mademoiselle, j'ai dit au mois de février au président du SEDIF que j'estime, que j'aime, « Dédé, il faut tourner une page. Ton OIBP, c'est une faillite après 50 ans de SEDIF. Je m'appelle Jacky BORTOLI. Je suis élu à Grigny. Avec le maire de Grigny qui est parti, ils ont fait venir Coca-Cola et on a dit à Coca-Cola « Vous allez arrêter de puiser dans la nappe phréatique pour faire votre Coca-Cola ». Coca a dit « Tope là, on le fait ». On va être des capitalistes qui

débat public organisé par





allons faire autrement que SUEZ et VEOLIA.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Une petite précision. Le SEDIF est un service public de l'eau et n'a rien à acheter. Il est propriétaire de ses trois usines. Il est propriétaire de ses 40 usines de relevage. Il est propriétaire de ses 9 000 kilomètres de canalisations. Tout appartient au SEDIF.

M. Jacky BORTOLI, élu de Grigny

La question, c'est « Qu'est-ce qu'il en fait ? »

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Bon usage.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Il nous reste un peu moins de 3 minutes pour conclure cette table ronde. La parole sera ensuite à Madame TROLARD. Est-ce que chacun des intervenants veut dire un dernier mot ? On nous dit dans l'oreillette que vous êtes un peu décus par la réponse.

M. Luc STREHAIANO, premier vice-président du SEDIF

Un reproche nous est fait, qui est de vouloir faire mieux que ce que proposent aujourd'hui les normes. Mais moi, je dis heureusement. Le sang contaminé, l'amiante, on était aux normes.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

OK, merci de ce point. Monsieur BISSON, un mot de la fin, notamment sur cette question des stations d'épuration?

M. Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud

Il y a deux questions auxquelles on n'a pas répondu. La première, c'est la place des citoyens dans l'organisation. Je crois qu'aujourd'hui, toutes les collectivités qui passent en régie ont des gouvernances qui permettent à la fois aux élus et aux associations d'élus d'être présents. C'est ça, le pouvoir d'agir. C'est ça, le rapprochement avec le citoyen. C'est ça la proximité. C'est un bout de réponses. Après, sur la question des hôpitaux qui a été posée par Madame, je n'ai vraiment pas de réponse toute faite. Je pense qu'il y a, encore une fois, une conversation permanente à engager, y compris avec des scientifiques pour nous éclairer sur des sujets que l'on ne maîtrise certainement pas très bien. Quand je dis conversation permanente, cela signifie de mettre autour de la table toutes les parties prenantes et non pas de faire un Gauss plan [03:57:34], mais d'échanger à partir d'un objectif en se trompant, en essayant, mais dans tous les cas, en se voyant de manière très régulière pour traiter les sujets. Je n'ai pas le temps de décliner plus avant cette méthode.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci, mais vous verrez que l'on n'y échappera pas tout à fait, puisque dans la phase post-table ronde, ce sera à vous de travailler sur cette question des enjeux de la gouvernance. Je crois que Madame PROUVE voulait dire un mot.

Mme Lydia PROUVE, Chargée de mission Politiques territoriales - AESN

Ce n'est pas du tout sur le marché, mais sur les traitements de l'eau en assainissement. Je n'ai pas eu de mandat pour parler de ça aujourd'hui. Sur les traitements en matière d'assainissement, ce qu'il faut savoir, c'est que les prises d'eau potable sont autorisées. On pourrait vous le dire encore mieux que moi à côté. Elles sont autorisées

débat public organisé par







parce que justement, elles sont dans un lieu le moins perturbé possible. On ne met pas le prélèvement de l'eau potable à la sortie de la station d'épuration, premièrement. Les hôpitaux, eux, ont leur recyclage pour tous les matériaux qu'ils utilisent, bien évidemment. Par contre, on concentre des malades puisqu'ils vont aux toilettes. Ce qu'il faut savoir, c'est que les médicaments, comme toutes les autres pollutions, sont dans le milieu et ceux qui absorbent, ce sont les poissons, ainsi toute la vie biologique et aquatique. Il n'y a qu'une solution, c'est bien à la source pour la diminution et avoir aussi une recherche de médicaments moins pathogènes pour les milieux environnementaux et efficaces pour nous.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. Madame TROLARD, il vous revient un peu le rapport d'étonnement de la fin, après cette table ronde qui a peut-être clarifiée certains points, en a sans doute levé d'autres et laissé quelques sujets en suspens.

Mme Fabienne TROLARD, Directrice de recherches - INRAE

Ça, c'est toujours un exercice particulièrement difficile. J'écoutais surtout, j'ai oublié de prendre des notes et ce n'est pas bien du tout. Comme conclusion, on est face à un nouveau défi qui est la quantité d'eau et sa qualité qui ne sont pas encore problématiques en France. Il ne faut pas exagérer non plus, puisque l'eau est utilisée actuellement une fois et demie seulement. On est loin des 2 à 3 fois comme l'Espagne ou l'Italie et jusqu'à 5 fois pour Israël. On a quand même de la marge. Par contre, il est vrai qu'il faut augmenter la manière de gérer l'eau. Contrairement à ce que dit Monsieur du SEDIF, je suis désolée, mais vous n'avez pas de vision intégrée du territoire concernant cette question-là. On pourra en reparler. Je peux même vous donner un bouquin sur la question. À la remarque de Monsieur tout à l'heure concernant le marché qui décide, je suis un peu d'accord avec lui, mais ça va encore beaucoup plus loin que ça. C'est qu'au niveau européen, nous avons porté des projets sur ce genre de questions et ils ont tous été barrés. On n'a pas compris pourquoi, jusqu'à ce qu'un politologue de l'IDRI de Paris nous explique pourquoi et dit « Vous savez, les grands groupes, ceux qui ont les pouvoirs financiers ont fait leur stratégie mondiale et avec les objectifs bien précis pour leurs actionnaires. Résultat, si vous déposez un projet à l'Europe qui va dans le sens de ce qu'ils veulent obtenir, ils le financent. Si c'est contraire, ils le barrent ». Concernant la gestion intégrée des ressources naturelles des territoires en particulier, un certain nombre de groupes ne veulent pas voir les collectivités locales avoir le pouvoir sur les ressources locales. Une fois que l'on a compris ça, il n'y a plus qu'une solution à faire, c'est de démarcher commune par commune, expliquer pourquoi nous faisons des démarches intégrées. On a mis 7 ans pour faire passer le message et aujourd'hui, ça fonctionne et ça fonctionne sur un territoire d'à peu près 60 kilomètres carrés au sud de la France, avec la création d'un syndicat mixte. C'est une réalité. Dans six mois, je suis à la retraite et là, je viens d'être embauchée par l'AFD pour le développement. À l'étranger, ils ont les mêmes questions que nous. Il ne faut quand même pas oublier que 3 milliards d'habitants n'ont pas d'eau potable. C'est vraiment une question cruciale pour l'humanité, pour l'Ile-de-France aussi et pour toutes les régions françaises.

Globalement, le cycle de l'eau continue. Heureusement, c'est une ressource renouvelable. Les sols ne le sont pas. C'est pour cela que pour l'agriculture, il ne faut pas bétonner parce que le sol, vous ne le récupérez pas. Le sol, c'est un capital. L'eau, c'est une ressource renouvelable. Le cycle de l'eau reste le même, réchauffement climatique ou non. Simplement, la distribution de l'eau va être modifiée par le changement climatique et il va donc falloir être capable de stocker l'eau et prévoir de nouvelles retenues d'eau. Quand il pleut trop, mieux maîtriser les crues, mais cela va prendre du temps. Je ne sais plus. Quelqu'un nous a dit tout à l'heure, le temps moyen pour modifier des questions d'ordre environnemental, c'est entre 20 et 30 ans. Ce n'est pas une politique à 5 ans ni une politique à 10 ans, c'est une politique à 50, voire 80 ans. C'est ça, la réalité, quand on veut voir les choses.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup, Madame TROLARD. Merci beaucoup à tous les cinq, de vous être prêtés à l'exercice de la table ronde. On arrive bientôt à la fin de cette journée, mais pas tout à fait. Maintenant, ce qui nous tient à cœur, c'est que vous ayez un temps d'échange conclusif entre vous, aux tables. Il y a deux questions que l'on aimerait vous poser, dont la question de la place des citoyens demain dans cette gouvernance. Agnese, tu évoquais une piste. Il y en a sans doute d'autres. Comment faire aussi que ce ne soit pas un gadget, mais que cela serve vraiment à l'évolution, à la transformation des pratiques. Et puis, une autre question qui a été forte et dense à la fin de cet

débat public organisé par







après-midi et qui est de savoir quels principes clés vous retenez, par rapport à ces enjeux dans les 50 à 80 prochaines années. Encore un peu de patience. Après quoi, nous aurons un verre et nous pourrons découvrir beaucoup mieux le travail fait par Lucas pour croquer tous vos échanges. Maintenant, la parole est aux facilitateurs. Je laisse les facilitateurs agir aux tables. Vous avez 20 minutes pour pouvoir entendre une ou deux tables.

Temps d'échange d'environ 20 minutes

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Êtes-vous prêts à nous raconter ce qu'il s'est dit, pour deux tables? Je prends ça comme un grand oui. Je demanderai aux facilitateurs de concentrer toute l'énergie de vos tables vers l'écoute de la restitution par deux temps. Je vous promets que nous n'allons pas entendre 11 tables, mais juste deux. Cela nous fera un aperçu et nous aurons à cœur de rendre fidèlement tous vos échanges dans le compte-rendu. Je me permets de me tourner vers toi pour le tirage au sort. Est-ce que la table 10 veut bien nous raconter ce que vous vous êtes dit sur les deux sujets?

Mme Irina BONCNOK, Facilitatrice - Table 10

Je fais un récapitulatif des échanges très intéressants que l'on a eus. Nous ne sommes pas arrivés à finir notre synthèse. J'invite aux participants à la table de me corriger s'il le faut. Sur le rôle de citoyen dans la gestion de l'eau, il a été dit qu'il est très important de mettre en place des systèmes d'information qui soient neutres et clairs, qui leur permettent de vraiment se saisir du sujet et le mettre en confiance pour participer à part entière. Ces espaces devraient avoir des règles claires concernant l'échelle de gouvernance dont ils peuvent porter, que ce soit au local ou au niveau de bassin. Il a été souligné l'importance de la représentativité des citoyens dans le comité de bassin. Aujourd'hui, le constat de la table est que ce n'est pas vraiment là. Aussi, il faut aspirer à ce que ces espaces déjà existants fonctionnent de façon plus horizontale. Par rapport aux actions qui pourront être entreprises, il a été soulevé l'importance d'adopter une approche plus optimiste du sujet. Aujourd'hui, on pense vraiment à tout ce qui ne va pas et que si l'on ne peut pas tous profiter du système et des innovations technologiques, on ne devrait pas avancer et peut-être adopter plutôt une approche que le plus grand public peut saisir et profiter des nouvelles technologies qui permettent d'accéder à une meilleure qualité. Aussi, l'importance de faire adopter une gouvernance qui considère le partage de ressources et des systèmes de solidarité dans l'interconnexion entre les différents opérateurs.

Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup à la table 10 et à Irina. On va faire un deuxième tirage au sort. Est-ce que je peux vous demander de tirer au sort un numéro ? La table 6. Une table en petit comité, mais pourquoi pas.

Une intervenante - Table 6

Oui, une table qui s'est vidée. Ce sera la contribution de deux personnes. Sur le rôle des citoyens, il y avait un consensus sur l'idée de donner un rôle décisionnaire aux citoyens et de créer des systèmes de votation dans des instances soit existantes, soit nouvelles, mais les deux personnes à la table étaient plutôt pour des instances nouvelles, avec l'idée aussi de créer des temps citoyens qui soient dédiés pour participer dans ces instances. Sur les actions qui pourraient être entreprises par les autres acteurs, il y avait l'idée de mieux coordonner toutes les instances qui existent déjà, d'améliorer la communication entre les acteurs et également de rendre visible le travail d'ingénieurs et moins d'acteurs politisés qui défendent des visions de modèle de gestion dans les instances. Je ne sais pas si j'ai été clair sur cette dernière idée. C'était une position peu consensuelle dans la table, mais je ne sais pas si je suis fidèle à ce qui s'est dit à la table.

Une autre intervenante - Table 6

On était même allées un petit peu plus loin sur l'intervention des citoyens, c'est-à-dire que l'on donne la possibilité au citoyen, même presque d'être payé pour une demi-journée citoyenne, par exemple par semaine ou quelque chose comme ça, où ils pourraient travailler sur toutes ces problématiques. Des villes commencent déjà à le faire.

débat public organisé par







Mme Ophélie BRETAUDEAU, animatrice

Merci beaucoup. On s'achemine vers la fin de cet après-midi et il va revenir à Agnese BERTELLO, en tant que présidente de la commission particulière du débat public sur l'eau potable Île-de-France de donner le clap de fin et de nous inviter à boire un verre, je crois, aussi.

Mme Agnese BERTELLO, Commission particulière du débat public

Merci beaucoup d'avoir choisi de participer à cet après-midi et d'être restés jusqu'à maintenant, parce que ça a été vraiment un long après-midi de travail ensemble et d'échanges. Le débat public n'est pas encore terminé. On continue jusqu'au 20 juillet. Le dernier débat mobile de samedi sera au parc de la Bergère, si je ne me trompe pas. Nous aurons quand même la possibilité, jusqu'au 20 juillet, de partager vos cahiers d'acteurs, de poser des questions sur la plateforme en ligne et donc de continuer à contribuer à ce débat pour l'enrichir avec vos avis, vos points de vue, vos questions et autres. Vous avez vu peut-être, dans les diapos que l'on a présentées jusqu'à maintenant, que nous avons fait 43 différents événements en 84 jours. Cela fait donc presque un événement chaque deux jours. Ça a été un travail vraiment très important que l'on a fait avec l'équipe du débat et avec tous les prestataires qui ont travaillé avec nous et qui nous ont accompagnés. Je veux remercier l'équipe du débat et les prestataires qui ont travaillé avec nous pour ce débat. Cette journée a été, je trouve, très enrichissante et très intéressante du fait que vous avez continué à travailler ensemble, étant un public très différent. On a eu la possibilité de croiser les regards et c'était notre but, l'objectif de cette agora. Nous allons récolter tous les documents et tous les supports que vous aviez sur la table pour que toutes vos observations puissent vraiment nourrir le compte-rendu final qui sera rédigé par la commission particulière du débat public et qui sera rendu public le 20 septembre prochain. Je vous remercie de votre patience, de votre participation, de toute l'énergie et de tous les échanges que vous avez mis dans ce très bel après-midi. Nous allons boire un pot en haut.

244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - T. +33 1 44 49 84 24